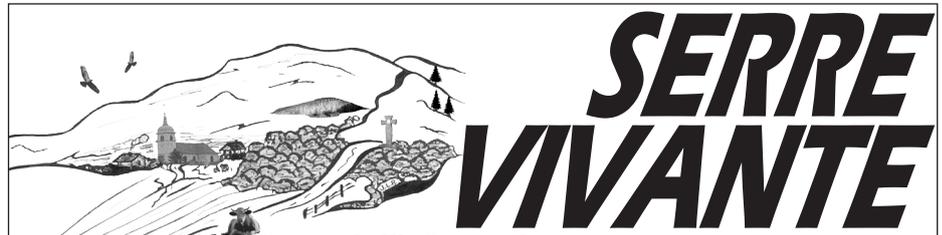


Dans la Serre : Amange, Falletans, Menotey, Taxenne ... et ailleurs 2
 Jura Nord et la transition énergétique..... 3
 Biame, le refuge SPA des violettes de plus en plus sollicité... 4
 Frasne-les-Meuilières, Les Boîtes Frasnienne..... 5
 Découvrir le parc du Château de Montmirey la Ville... 6
 Amange au temps du Loup-Garou..... 7 et 8
 Picaflores, pour un habitat différent en région doloise !... 9
 Nouveaux vitraux pour l'église de Sermange 10
 Manufacture d'orgues Aubertin à Courtefontaine..... 11
 Fête de la nature 2017/ Trame verte à Romange..... 12
 Château de Chevigny, 800 ans d'histoire 13
 Patois, pourquoi pas toi ? 14
 Michel Brignot, un auteur atypique 15
 Energies citoyennes, ça pousse..... 16
 Romain, Bio et local : c'est tout bon ! 17
 Sortir du glyphosate, c'est possible 18
 Brèves 19



SERRE VIVANTE

ISSN 2112-9073

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2017
n°44

édito

Pascal Blain,
président



"Pendant que le ministre de l'Agriculture occupe les associations aux états généraux de l'alimentation, les projets scandaleux continuent à se multiplier"

Plusieurs centaines de personnes manifestaient à Digoin mardi 7 novembre pour dénoncer le projet qui a reçu un avis défavorable du commissaire enquêteur. Celui-ci a relevé des "manquements au dossier qui nécessitent de nombreuses reprises", une "absence d'étude économique fiable pour l'activité de préparation à l'export" ainsi qu'une "impossibilité d'accéder au site pour les poids lourds". Reste au préfet à prendre la seule décision raisonnable...

FERME-USINE

NO VACHARAN!



4000 bovins pour conquérir le monde ?

Après la "ferme des 1000 vaches", voici la nouvelle invention des promoteurs de l'industrialisation de l'agriculture pour la viande bovine. Maroc, Turquie, Chine (bientôt la lune ?), ils nous promettent une agriculture industrielle qui s'exporte partout dans le monde. Pourtant, les éleveurs payent déjà cher cette stratégie : la filière charolaise est en crise structurelle depuis vingt ans !

Un exploitant de Digoin en Saône-et-Loire, à la tête de 320 vaches allaitantes et 240 bovins à engraisser, demande aujourd'hui l'autorisation de confiner 3910 veaux destinés à l'exportation ... Dans un département qui connaît régulièrement des restrictions d'eau, cette installation classée consommerait plus de 55 000 m³ par an pour abreuver les milliers d'animaux. Ce sont des milliers de camions sur les routes, amplifiant ainsi le dérèglement climatique tout en multipliant le transport sur de longues distances d'animaux considérés comme de simples marchandises ...

Ce que cela nous promet ? Dégâts environnementaux et sanitaires inconsiderés et immédiats. Renonciation au bien-être animal et à l'image qualitative de l'élevage charolais qui se verra d'autant plus mis en danger ... Alors que l'agriculture connaît une crise sans précédent, il est urgent de rompre avec un modèle productiviste dans l'impasse. A rebours de ce modèle, chaque jour, ce sont 19 fermes qui se convertissent à la bio en France, produisant une alimentation de qualité, de saison et desservant le marché local ! Deux modèles s'affrontent : chacun peut s'engager pour réussir la transition agricole et alimentaire. Ce projet de ferme-usine de plus de 4000 bovins ne doit pas voir le jour ! Comme la Confédération Paysanne, France Nature Environnement juge cette initiative insensée et considère qu'elle est une fausse solution pour un revenu décent des éleveurs. ■

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reffet de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SERRE VIVANTE

INVITATION

salon d'honneur, mairie de MENOTEY

Judi
18
Janvier
à 20h30



159 cyclistes ont été tués sur les routes en France en 2016

Alors que désormais le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, la Fédération des usagers de la bicyclette estime qu'« une véritable mesure de sécurité routière serait de systématiser l'apprentissage de la mobilité à vélo à l'école primaire, pour savoir faire du vélo sur la voie publique ... Ce n'est pas parce qu'on porte un casque qu'on va savoir éviter les accidents.

Une piste cyclable avenue Duhamel ?

L'avenue ne dispose pas des infrastructures permettant d'assurer la sécurité des cyclistes.

De nombreux enfants, adolescents et adultes de tous âges, font le trajet sur l'avenue Jacques Duhamel vers l'école Beauregard, le Collège de l'Arc, le Conservatoire, la Piscine Barberousse, le Manège de Brack pour leurs activités scolaires et extrascolaires, leurs courses, leurs activités en ville. Un grand nombre d'entre eux font ou souhaitent faire ce trajet à vélo. Cette avenue est également l'axe majeur reliant le centre ville au quartier des Mesnils Pasteur, au lycée Duhamel, au centre IRM ... Pour assurer la sécurité des cyclistes qui empruntent cette avenue, où certains automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse ni les distances de sécurité pour dépasser un vélo, une pétition demande la mise en place d'une bande cyclable. ■

+> Pierre-Olivier Nodot / anrusanova@gmail.com



Les recherches de Julien Feuvrier

«... Au lieu-dit Moulin-à-Vent, dans le fossé de la route de Menotey à Gréislans, ont été mis au jour, en 1799, des stèles où étaient sculptées des bustes en bas-relief. L'une subsistait au bord de la route (H. : 1,64 m ; l. : 0,69 m ; ép. : 0,19 m). Ce bloc monolithe se termine par un fronton triangulaire sur lequel figure la trace d'un croissant. En dessous, dans une niche, se trouve le buste d'un personnage tenant une ascia... »

Menotey veut retrouver ses stèles

En juillet 2013, deux stèles gallo-romaines découvertes à Menotey, « la grande Borne » et une stèle qui était chez M. Chapuis à Moissy, ont fait l'objet d'un don manuel au musée d'archéologie de la ville de Lons le Saunier, don entériné par la commission interrégionale d'acquisition des musées de France.

Deux restaurateurs du patrimoine, Emmanuel Desroches et Elodie Baubier, en ont fait la restauration complète et les stèles sont désormais à l'abri des intempéries à Lons. Mais, ce don particulier s'accompagne d'un engagement du musée d'archéologie, donc de la ville de Lons, de fournir des copies à l'identique des stèles. Et depuis, on attend ... A l'initiative de la municipalité de Menotey qui légitimement s'impatiente, une rencontre a eu lieu le 14 mars 2017 avec Jean Luc Mordefroid, directeur du service municipal d'archéologie et du musée d'archéologie de Lons-le-Saunier. Le coût des copies dépassant les 30 000 €, la municipalité de Lons semble peu pressée de tenir ses engagements et d'autres solutions ont été proposées. Elles ont été refusées, et par Menotey, et par M. Chapuis qui veulent l'application stricte du contrat signé. M. Mordefroid a bien compris cette position et s'est engagé à reprendre contact avec l'adjoint à la Culture de Lons. La grande Borne retrouvera-t-elle enfin sa place au bord du chemin de la pierre milliaire ? Patience ... ■

Figuration funéraire très implantée en Gaule, la ascia est un outil antique similaire à une herminette utilisé pour le travail du bois.



La rencontre autour de "La Pive à Dole" a réuni une dizaine de dolois aux Arquebusiers le 7 octobre 2017.

Les participants ont exprimé leur souhait de continuer la réflexion sur la mise en place de cette monnaie locale et complémentaire à Dole. La découverte des vrais billets de Pive a donné envie de voir circuler ces billets dans le bassin dolois ... Une nouvelle rencontre autour de la Pive est prévue le mercredi 8 Novembre à 13H30 à la MJC de Dole (Place Barberousse). Tous ceux qui veulent participer à cette aventure sont bienvenus ! ■

+> Axel Fricke 06 70 06 36 95 / lapiveadole@orange.fr



Amange restaure des vergers

La LPO de Franche Comte, les croqueurs de pommes Jura Dole et Serre, la communauté d'agglomération du Grand Dole, le département du Jura s'associent afin de favoriser un continuum de vergers hautes tiges aux abords de Dole.

Ce programme vise à reconstituer l'habitat d'espèces menacées en Franche-Comté, tels que le Torcol fourmilier, la huppe fasciée ou l'emblématique Chevêche d'Athéna. Ces espèces souffrent de la disparition de leur milieu, les vergers étant bien souvent abandonnés ou détruits au profit de l'urbanisation. La commune se voit offrir des fruitiers de hautes tiges ; en échange de quoi elle s'engage, à maintenir ses fruitiers sur le long terme et à gérer de manière écologique sa parcelle, en bannissant les pesticides et en favorisant la faune auxiliaire en arboriculture par le maintien sur pied des arbres à cavités, des haies et des murets, la réalisation de fauche différenciée ou encore la pose de nichoirs et de gîtes à insectes. Amange qui entend poursuivre son action en faveur de la biodiversité, du partage et du lien social, s'est inscrite dans ce programme. Des vergers existaient autrefois aux entrées du village. Vingt-cinq arbres, choisis sur les conseils des croqueurs de pommes parmi des variétés anciennes et rustiques, des pommiers, mais aussi cerisiers, poiriers et pruniers, vont être plantés par les habitants volontaires sur des parcelles communales délaissées, à côté du cimetière, des jardins partagés, et le long de la RD37 à la sortie du village. Les fruits pourront être récoltés par les habitants du village. Quelques arbustes à petits fruits seront également plantés sous la responsabilité des élèves de l'école. Y a-t-il meilleur apprentissage du respect des arbres, que de les planter, les soigner et en récolter les fruits ? ■

+> cyrielle.bannwarth@lpo.fr / 06 50 54 65 73



Personnes âgées ou atteintes de maladies, enfants en soins palliatifs ou gravement malades, à domicile ou dans tout type de structure d'accueil, il s'agit de permettre à ces personnes de laisser une trace écrite : biographie, souvenirs, carnets de voyage, conte illustré par l'enfant... Ces récits et témoignages peuvent prendre différentes formes telles que livres, albums, lettres... La personne accompagnée désigne la personne ou les personnes à qui elle souhaite transmettre son document (il n'est pas diffusé publiquement et reste confidentiel). ■

+> Traces de Vies "Espace Santé" Dole Nord Jura 07 85 93 87 55 / tracesdevies@orange.fr www.tracesdevies.fr



Falletans, réhabilitation du ruisseau

Une étude environnementale a montré que le cours d'eau est fortement dégradé.

Trop large et surcreusé, ce qui ralentit l'écoulement des eaux et provoque des dépôts de vases et la prolifération de végétaux, il est pollué par les effluents ménagers et agricoles. Des solutions existent pour le retour des insectes aquatiques et des poissons. Le service environnement du Grand Dole, a rencontré individuellement les riverains cette été. Le projet de réhabilitation porté par le Grand Dole et soutenu financièrement par l'Agence de l'eau et le Département du Jura, a été présenté le 13 octobre en mairie devant une vingtaine de personnes et le conseil municipal. D'autres rencontres sont engagées avec les agriculteurs pour évoquer l'aménagement du ruisseau entre le village et le Doubs. Début 2018, le projet devra trouver un consensus et après validation par le conseil municipal, les travaux devraient commencer durant l'été 2018. La remise en état des sources qui alimentent les fontaines du village est également à l'étude. ■

Taxenne, une ferme pour le bien-être des animaux

La visite de la ferme créée par Gaëlle Marion et son conjoint Marc Morel commence avec un premier parc où cohabitent chevaux irish cob et poneys shetland.

Dans le second parc, place aux poules, coqs, poussins et canards. Un peu plus loin, deux cochons profitent du soleil. C'est ensuite au tour des chèvres, brebis et autres biquettes de venir à la rencontre des visiteurs. Le dernier parc est le foyer des lapins et cochons d'Inde. La ferme recueille des animaux que les personnes ne peuvent plus assumer. Mais surtout, elle accueille les classes des écoles, les centres aérés et tout autre public sur rendez-vous. Certains animaux peuvent être adoptés. Prix d'entrée : 5 €. ■

+> Forever Love, 22 rue du château-06.28.29.27.92



Jura Nord, Transition énergétique

Donner la parole aux habitants du territoire

Voilà quelques années que l'on parle beaucoup de transition énergétique, notamment à l'échelle nationale avec la loi pour la Transition énergétique de 2015. Et chez-nous ?

Localement, certains acteurs et territoires se sont emparés de cette question et sont aujourd'hui engagés dans des démarches de transition énergétique. C'est le cas de la communauté de communes Jura Nord, en démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive), c'est-à-dire qu'elle met en œuvre des actions concrètes en faveur de cette transition. Le CPIE Bresse du Jura, association d'éducation à l'environnement, travaille cette année à ses côtés pour apporter une dimension pédagogique à cette démarche.

Que se passe-t-il sur le territoire ?

Il existe de nombreuses personnes ou structures qui agissent déjà en faveur de la transition énergétique. Ces actions sont souvent peu visibles, certaines peuvent paraître anecdotiques. Mais prises dans leur globalité, ces initiatives de collectivités, de communes, d'individus, d'associations (...), acheminent de fait le territoire dans une dynamique de transition. A Jura Nord, des agriculteurs, maraichers et citoyens se regroupent en AMAP

pour distribuer des produits bios et locaux, des habitants prennent le train pour aller travailler à Dole ou à Besançon, la communauté de communes investit dans des bâtiments performants, dans des énergies renouvelables... Nos manières de consommer et de s'alimenter, de se déplacer, de s'habiller, de produire et de consommer l'énergie, sont autant de portes d'entrée pour agir. Libre à chacun d'ouvrir ou non celles qui l'intéressent...

La transition énergétique interroge nos manières de vivre, individuellement et collectivement, et questionne le modèle de société que nous voulons

Recueillir des avis, susciter l'échange

Le CPIE a fait le choix d'aller à la rencontre des habitants et des acteurs du territoire pour recueillir leurs représentations sur la transition, c'est-à-dire la manière dont ils la perçoivent et la considèrent. Quelles alternatives aux énergies fossiles, mais aussi quelle organisation de nos territoires ? Quel type d'économie soutenir ? Quelle agriculture, quelle alimentation voulons-nous ?

Quelle solidarité face à la précarité énergétique ? Quel est le rôle de chacun ? Le CPIE cherche à faire réagir les citoyens sur ces questions, en considérant qu'aucune solution toute faite n'existe a priori, que toute contribution ou réflexion est intéressante, et que la transition est nécessairement le fruit d'une construction collective. Ainsi, le CPIE est allé à la rencontre des habitants à l'occasion de la Fête de la Source à Gendrey, au Tour des Fermes d'Avenir à Sermange, au videgrenier d'Evans... Autant d'occasions pour parler de transition, faire émerger

et mettre en commun des idées, et de rencontrer des personnes intéressées pour participer à une éventuelle dynamique de territoire. A l'automne, deux rendez-vous ont été proposés, en partenariat avec la communauté de communes et la médiathèque : une conférence gesticulée le 23 octobre traitant de l'appropriation de l'énergie par les citoyens, et la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » le 2 novembre, qui raconte l'expérience d'Ungersheim, ville d'Alsace en transition.



Et après ?

En partenariat avec le Pays Dolois, est proposée le 22 novembre à Dole une soirée de théâtre-débat sur le thème « Précarité énergétique : comment agir ensemble ? ». L'événement, ouvert à tous, a pour objectif d'aborder la question de la précarité énergétique et de réfléchir collectivement à des solutions. La suite de cette démarche de sensibilisation est actuellement en réflexion avec la collectivité et d'autres partenaires. Toute personne intéressée par les suites de cette démarche peut se rapprocher du CPIE ou de Jura Nord. ■

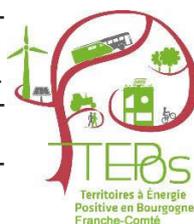
En savoir+> CPIE ☎ 03.84.85.12.75
Jura Nord, Julie Gaudin ☎ 07.57.00.97.93



■ Floriane Karas, Chef de projet CPIE Bresse du Jura www.cpie-bresse-jura.org



Mercredi 22 novembre à 18 h, salle de la Rive, collège Mont-Roland « L'argent par la fenêtre » un débat théâtral sur la précarité énergétique
Durée : 2 h.
Renseignements ☎ 03 70 58 40 10



Transition énergétique, Késako ?

Elle est classiquement définie comme la phase de transformation qui doit permettre de passer progressivement d'un système énergétique basé essentiellement sur les énergies fossiles, par nature limitées, à des sources énergétiques moins centralisées, diversifiées et renouvelables. ■

Biarne

Le refuge SPA des violettes de plus en plus sollicité

Du temps ...et beaucoup d'amour pour nos amis à 4 pattes !



Propos recueillis par Catherine Roy pour Serre Vivante

La SPA de Biarne met l'accent depuis plusieurs mois maintenant sur la prolifération des chats errants. Elle s'active dans toutes les communes alentours pour aider les mairies en se chargeant du piégeage et de la stérilisation des félins avec une aide financière de la Fondation « 30 millions d'amis ».



Engagez-vous !

Toutes ces actions demandent énormément de bénévoles, indispensables pour que vive l'association. Nous rencontrons Stéphanie, une animalière au refuge qui nous explique son quotidien dans le secteur des chiens. « Dès que j'arrive le matin mon premier travail est le nettoyage, la désinfection des 16 boxes et des allées, je lâche alors les chiens dans l'espace de verdure attendant réservé pendant le nettoyage. Ensuite nous procédons aux prises de médicaments pour ceux qui en ont besoin et au remplissage des gamelles, en vérifiant

“ les bénévoles sont indispensables, sans eux le refuge ne fonctionnerait plus ”

bien quel type de croquettes est attribué à chaque chien, tout cela est répertorié sur un tableau. L'après-midi les bénévoles viennent pour les balades et peuvent également participer aux adoptions qui ont lieu tous les jours. Pour ces moments privilégiés nous essayons de bien définir les caractères et la compatibilité des adoptants et des animaux. Une adoption ne se fait jamais à la première visite, même s'il s'agit d'un coup de cœur, il faut prendre le temps de la réflexion ». Dans le secteur chats, le travail est encore plus important. « il y a un énorme travail de nettoyage et de désinfection, en ce moment le refuge compte 5 chatteries, toutes saturées », nous indique Julia, une animalière qui tourne sur tous les postes. « Nous accueillons de plus en plus de chats, nous en avons même qui sont jetés pendant la nuit par-dessus la grille d'entrée, il est arrivé que certains se soient fait dévorer par notre chien de garde. Récemment nous avons trouvé trois chats dans une caisse de transport devant la porte avec l'inscription "sans famille" ». Chaque

animal qui arrive au refuge est vu par le vétérinaire, les chats séropositifs sont isolés dans un local à part ; « nous avons même dû placer des animaux dans l'infirmerie par manque de place. Heureusement nous sommes aidés par des familles d'accueil qui s'occupent des chatons qui ne sont pas vaccinés ». Pour être famille d'accueil, c'est très simple, il suffit d'en faire la demande au refuge, d'avoir une pièce à part à cause des contagions, et d'être disponible. Pour les tous petits par exemple il faut donner le biberon toutes les 3 heures ...



Sans les bénévoles le refuge ne fonctionnerait plus : ils viennent travailler dimanche et jours fériés, nourrissent les animaux, nettoient intérieurs et extérieurs, ils participent au travail de bureau. Si vous avez un peu de temps et beaucoup d'amour pour nos amis à 4 pattes vous pouvez vous joindre à l'équipe de Biarne. Il faut environ 7 à 8 personnes chaque week-end et jours fériés ! Vous pouvez aussi aider à la vaccination des chats errants, la SPA a besoin de relais dans chaque commune pour prélever ces animaux, les faire vacciner, et les réintégrer dans leur habitat d'origine. ■

La SPA a changé de dirigeants cet été

Dominique Gauthier a pris la présidence, avec Liliane Odille comme trésorière et Janine Alagiraude responsable du secrétariat. Pour l'instant pas de gros projets, l'équipe veut se donner le temps, faire un état des lieux précis, prendre ses marques et lister les priorités. Mais les animations seront reconduites comme les années précédentes : journées d'adoption, brocante, repas champêtre et tombola, des collectes de nourriture, et le prochain loto le 4 novembre 2017 à la salle des fêtes de Chaussin animé par Brigitte... ■



Pour tout renseignement ou don :
03 84 82 68 51
refugespadole@gmail.fr

les Boîtes Frasniennes

Frasne-les-Meuilières

Sylvie
Lemarchand

François
Chapuis

Myriam
Lacroix

Bernard
Jacob



En chantant !

Il y a un peu des Frères Jacques dans leur jeu de scène et du Prévert dans l'inventaire !

Amis et unis par la musique, Myriam Lacroix, Sylvie Lemarchand, François Chapuis et Bernard Jacob, respectivement soprano, alto, ténor et basse, constituent ce quatuor vocal amateur né en 2002. Deux d'entre eux habitent le village de Frasne-les-Meuilières, d'où le nom du groupe.

Que de sources d'inspiration !

Au départ, le quatuor s'est construit autour de chants de la Renaissance puis s'est rapidement enrichi des compositions originales de François Chapuis ; issues du répertoire traditionnel « frasni-mouliné » (de Frasnes-les-Meuilières). Il s'inspire aussi à sa manière des travers de la société, des fouilles archéologiques, des bruits qui courent, du Moyen-Age, du gospel, du jazz, du tango, de l'Europe de

l'Est, de la valse-musette, ... Ce groupe ose par des détours humoristiques et des rythmes à perdre haleine nous faire partager sa sensibilité et nous entraîner là où on ne l'attend pas.

A capella

Le groupe chante sans partitions et privilégie un rapport convivial avec le public. C'est un enchantement de les voir et de les écouter chanter « a capella », la main sur le cœur pendant une heure. Il y a un peu des « Frères Jacques » dans leur jeu de scène et du « Prévert » dans l'inventaire. Les textes sont coquins, plaisants, gourmands, et l'air de rien, on ressort de leur concert en pleine forme et heureux de cette proximité avec le public. Les Boîtes Frasniennes sont issues d'une culture dynamique d'origine locale et n'hésitent

pas à s'ouvrir à d'autres « champs » comme la pâtisserie, le jardinage qui font recette dès les premières notes. On se régale avec leur titre « La Tarte à Tata » et avec leur conseil bienveillant homéopathe. Dans la chanson « Les Franchouillards », hymne à la valse-musette, ce quatuor polyphonique fait valser, dé-raper les mots et les sons dans une harmonie qui reflète tout leur talent. Extrait.

*Moi, j'aime la vinaigrette, les crêpes, la tartiflette, les petites maisonnettes avec de la frisette et une jolie moquette
J'aime aussi la raclette, les coquillettes, l'andouillette et les côtes de bettes
J'adore faire la fête, un tour à bicyclette ou bien en Mobylette
Et quand j'étais en quinguette y'a pas d'enfourloupette : je suis toujours prête si on m'invite pour une petite valse-musette !*

Leur auditoire ne s'y trompe pas en se laissant porter dans cet univers fantasque et joyeux. Au plaisir que procure le tour de chant des Boîtes Frasniennes, s'ajoute un petit supplément : celui d'une meilleure connaissance de la géographie jurassienne par une géolocalisation imparable du site de Frasne-les-Meuilières, source magique de ces quatre voix. Les Boîtes Frasniennes se produisent régulièrement en Bourgogne Franche-Comté et dans le sud de la France dans le cadre de festivals et de manifestations diverses. Leur dernier passage à Menotey cet automne, dans le cadre de la Journée du Patrimoine, fut un beau succès. Chut ! Les voilà, emboîtons-leur le pas...■



■ Charly gaudot, Brans

Les Boîtes Frasniennes ont produit deux CD : après « Trobotango » en 2009, un second vient de sortir : « Qui c'est qu'a dit quoi ? »



On peut se les procurer à l'issue de chacun de leurs concerts ou en les contactant à : Les Boîtes Frasniennes 14 Grande Rue 39290 Frasne-les-Meuilières © 03.84.70.32.60

Ils sont passés par ici, ils repasseront par là ...

- ✓ février 2008, Dole (Jura) auditorium Karl Riepp
- ✓ 2008 Besançon, soutien à l'association Amadéa, en 1ère partie de Steve Warring
- ✓ été 2009, Barjac (Gard) festival « Chansons de paroles », dans les rues et sur la scène ouverte
- ✓ mai 2010, Dijon, festival « des Fourmis dans la voix »
- ✓ juin 2010, Festirêve à Censeau (Jura), festival jazz vocal, rues de Crest (Drôme),
- ✓ mai 2011 festival « l'oreille en Fête » Blégnay (Jura)
- ✓ décembre 2011 1ère partie de Gilbert Laffaille à La Châtelaine (Jura)
- ✓ août 2012 participation au Festival des Deux Rives en Tarn-Aveyron
- ✓ mai 2013 Festival « l'Oreille en Fête » à Salins les Bains
- ✓ sept 2014, la Barre (Jura) avec le trio « les Touffes qui Frisent » en 1ère partie
- ✓ juin 2015 fête de la musique à la ferme Courbet de Flagey (Doubs)
- ✓ juin 2016, fête de la musique à Conliège et à Dole
- ✓ sept 2017, foyer rural de la Barre avec le groupe vocal « Route 83 » en 2ème partie

Château de Montmirey la Ville

Pourquoi pas une balade dans le parc ?



■ Claude Jeanroch, membre du bureau de la Société d'Horticulture du Jura

On entre par la grille d'entrée, classée monument historique. Elle a été forgée en 1734 par Nicolas Chapuis, également auteur des grilles de l'hôpital St Jacques à Besançon.

Le Château de Montmirey la Ville est classé monument historique. Le parc a été conçu en 1880 par Brice Michel, paysagiste bisontin créateur de très nombreux parcs en Franche-Comté, sur la commande d'Henri d'Aligny, l'arrière-grand-père du propriétaire actuel, au moment où le Phylloxéra détruisait les vignes...

Un itinéraire fléché

Tout d'abord, on remarque un îlot de sept tilleuls qui invitent au repos et on a une vue sur l'étang. Puis on prend une allée ombragée, très appréciable en cas de forte chaleur. Un chemin bien entretenu, caillouté mais recouvert d'une couche d'humus, où il est agréable de marcher s'offre sous nos pas. En plusieurs endroits des bancs refaits à neuf incitent au repos ou au pique-nique. Vous pouvez succomber à cette tentation, la chose est autorisée. A la seule condition bien évidemment de ne pas abandonner le moindre déchet !



garer son véhicule sur le parking du Sentier du Tacot, là où il y a une croix pattée, à proximité de l'entrée du château sur la route qui vient de Moisey.

Bien plus qu'un jardin à l'anglaise

Ce magnifique parc est immense : 30 hectares, mais une partie est consacrée à l'élevage et ne se visite pas. La forêt qui incite à la flânerie mesure tout de même 8 hectares. Il existe en ces lieux plus de 100 espèces de feuillus, une grande diversité d'essences des plus courantes aux plus prestigieuses : noyers européens, noyers d'Amérique, des charmes, des tilleuls d'une hauteur à donner le vertige, des chênes européens et américains, des robiniers, des trembles de Hollande, des pins Sylvestre, des érables sycomores et sylvestres, le tulipier de Virginie, le thuya géant. Le séquoia gigantea qui mesure plus de 7 m de circonférence à 1,50 m, 40 mètres de haut, est hélas malade comme beaucoup de ses congénères et a tendance à se dessécher. En parcourant cette belle Allée des Cèdres, on apprécie le magnifique cèdre du Liban planté en 1870 et un trio de cèdres de l'Atlas, spectaculaire. Après une légère descente, le chemin arrive dans une clairière dont le centre de la prairie est occupé par le joyau de la propriété, un majestueux chêne tricentenaire répertorié sur Cartes Vertes.fr, site web proposé par France Nature Environnement pour mettre en valeur les actions favorables à l'environnement et à la biodiversité.

Le propriétaire du parc, Monsieur le baron Joseph Picot d'Aligny a fermé une partie du parcours qui présentait un risque de chute dans le ruisseau. Le chemin se poursuit jusqu'à la grille de la seconde entrée sur la route de Montmirey le Château. Mais le parcours fléché renvoie à la forêt où l'on passe sous des châtaigniers, des marronniers et un immense pin. Lors de cette promenade, on peut apercevoir plusieurs statues dont celle de Ste Marie-Madeleine donnant le sein à un enfant et qui, par sa tresse de cheveux, se distingue de la Vierge. Plus loin, St Vernier, patron des vignerons, possède un tonnelet et est assis devant un cep de vigne.



Miroir, Ô beau miroir ...

Puis le sentier sort du sous-bois, sur une surface dégagée dominée par le château et occupée dans son fonds par un miroir d'eau de vingt ares où se reflètent le château et la baraque de chasse, résidence du gardien. Cet étang est alimenté par un affluent de la Saône qui prend sa source à 2 km en amont, au lieu dit Neuf Fontaines. Le baron d'Aligny autorise les enfants du village à y pêcher. L'un d'eux a sorti une carpe de 53 cm. Le château est habité par la famille d'Aligny depuis plus d'un siècle (il n'est pas ouvert à la visite). Le parc est ouvert à la visite, gratuitement, tous les jours de 9 h à 19 h. ■

A propos de Brice Michel ...



Né le 18 septembre 1822 à Huanne-Montmartin (Doubs) et mort le 16 mai 1889 à Besançon, c'est un architecte paysagiste franc-comtois, spécialisé dans le jardin à l'anglaise. On lui doit en particulier le parc du château de Chevigney-sur-l'Ognon (vers 1856), la Promenade Granvelle à Besançon (vers 1860), le « Jardin anglais » de Vesoul (1863), le Square Castan à Besançon (vers 1870), le Cours Saint-Mauris à Dole (vers 1876), mais aussi le parc des châteaux de Cléron, de Bourmel à Cubry, de Vaux-sur-Poligny (vers 1885), de Vuillafans, ancien Prieuré des capucins (vers 1876), ... ■



Amange

AU TEMPS DU LOUP GAROU...

Héritée de la mythologie antique, la croyance en la possibilité pour l'homme de se transformer en animal reste vivace dans le Moyen Âge chrétien.

La présence d'exemples de cette faculté dans la Bible - comme celui du roi Nabuchodonosor terminant sa vie sous la forme d'un bœuf - favorisa sans doute la transformation des mythes tels que celui du loup-garou en une réalité, malgré les doutes émis par des théologiens. Dans l'esprit populaire, les loup-garous étaient alors considérés comme les victimes d'une malédiction en raison d'un manquement à la pratique chrétienne ou d'un « ensorcelage » lancé par une mauvaise fée. Ils se métamorphosaient du vendredi au dimanche et ne pouvaient assister à l'office divin.

Les loups garous assassins d'enfants

Les premiers loups garous assassins d'enfants furent répertoriés en 1521, à Poligny, dans l'ancien comté de Bourgogne. Cinq hommes furent arrêtés et condamnés à mort pour « s'estre mis en loups et avoient mangé en ceste forme plusieurs personnes ». (Archives départementales du Doubs, 536/220). Ils reconnurent avoir reçu cette faculté de leur

Le loup-garou, créature de Satan

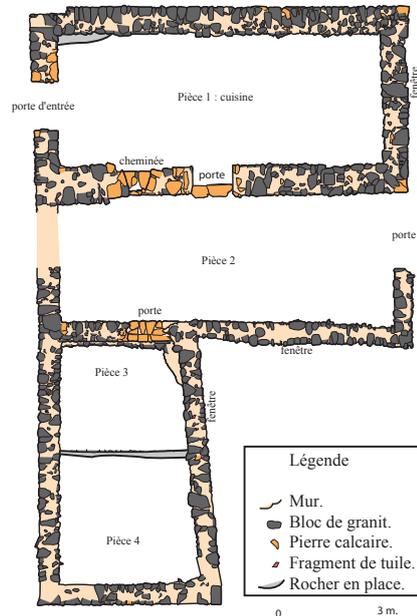
Au début du XIII^e siècle, la figure du loup-garou s'assombrit. La créature était censée égorger les bêtes et être attirée par la chair fraîche. Au XV^e siècle, le loup-garou devint une créature de Satan, englobé dans la chasse aux sorcières qui enflamma alors une partie de l'Europe. Sous l'impulsion de deux inquisiteurs allemands, auteurs d'un ouvrage visant à démontrer la présence des serviteurs du diable sur terre, la folie répressive éclata et mena sur le bûcher des centaines d'innocents. Dans le *Malleus malefici carum* (Institoris, Sprenger, 1486, réédition 1990), les deux juges abordèrent la question des lycanthropes, sans répondre clairement. ■

maître, un homme vêtu de noir, le diable en personne. Ils furent tous condamnés au bûcher. Selon l'historienne Laurence Harf-Lancner, spécialiste du merveilleux, « le lien entre le loup-garou et la sorcellerie devient explicite en 1521 » à la suite de ces cinq procès (Harf-Lancner, 1985). Dans les années 1570, la répression de la sorcellerie sévissait fortement dans les Flandres et en Allemagne. En Franche-Comté, les procès étaient encore rares, mais on croyait aux sorcières, on avait peur des loups-garous et du diable.

L'affaire Gilles Garnier

En décembre 1573, les officiers de police de Dole arrêtaient Gilles Garnier à l'ermitage Saint-Bonnot, en plein cœur de la forêt de la Serre. Cette arrestation fait suite à plusieurs faits précis. Les corps de deux fillettes de 10 ans et deux garçons de 12 ans venaient d'être retrouvés. Tous avaient été assassinés dans d'horribles circonstances. La première enfant fut retrouvée dans une « vigne près du bois de la Serre au lieu-dit des Gorges, vignoble de Châtenois ». Elle avait été « dépouillée de ses vêtements et mangée la chair de ses cuisses et bras ». La seconde gisait, meurtrie de plaies faites par des dents « près du bois de la Ruppe territoire d'Authume et Châtenois », sans avoir été dévorée. Le troisième enfant fut étranglé dans une vigne du vignoble de Gredisans. La chair de ses cuisses, jambes et ventre était mangée et une jambe avait été emportée. Le dernier corps fut découvert, intact, dans le bois près du village de Perouse, du côté de Cromary. Ses cris avaient alarmé des paysans, arrivés néanmoins trop tard. Gilles Garnier fut vite jugé suspect, cumulant de nombreux critères négatifs. Originaire de Lyon, il s'était installé dans l'ermi-

tage de Saint-Bonnot pour fuir le monde et se consacrer à Dieu, sans demander autorisation à quiconque. Mais l'ermite avait une femme, Apoline, et plusieurs enfants. Ces détails jouèrent en sa défaveur : un ermite devait vivre seul. Le procès n'indique aucune relation entre Gilles Garnier et les habitants d'Amange. Mais l'on peut se demander si la solitude de cette famille étrangère était volontaire ou si elle résultait du rejet des locaux.



Les murs sont composés de blocs de forme très irrégulière en granite local et de petites dalles en calcaire provenant de formations géologiques éloignées du site et situées dans la vallée en contrebas de celui-ci. Cette utilisation d'un matériau exogène est due à sa bonne aptitude à être employé dans les maçonneries, contrairement aux blocs de granite. Le calcaire est principalement utilisé au niveau des portes, des fenêtres ainsi qu'aux angles des murs. La partie nord du bâtiment était couverte de laves de pierres calcaires, alors que le reste de la construction était recouvert de tuiles plates à crochet. ■

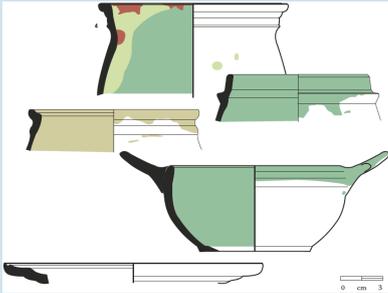


■ Luc Jaccotey, Inrap, Umr 6249 Laboratoire de chrono-environnement
■ Brigitte Rochelandet, Docteure en Histoire des mentalités



Les documents relatifs au procès mentionnaient « l'ermitage de saint Bonnot, près Amanges, en laquelle luy et sadite femme faisoient leur résidence ». Plusieurs historiens du XIX^e et du début du XX^e siècle le mentionnaient sans le localiser avec précision. François Bavoux en 1954 citait une « fontaine Bounot » ou « source aux Moines » et proposait d'identifier les ruines d'un bâtiment toutes mentionnées par Gilles Garnier. Avec le concours de l'ONF et de la municipalité, les vestiges ont été redécouverts en 1994 lors de prospections dans le cadre de la Carte archéologique régionale.

La datation des vestiges a pu être établie grâce aux fragments de poterie découverts sur le site



Le bâtiment a été bâti sur le flanc sud-ouest du horst cristallin de la Serre, sur une petite terrasse située sous la ligne de crête, dominant toute la campagne environnante. Mais l'attribution avec certitude de ces vestiges à ceux de l'habitat de Gilles Garnier devait encore confirmée par quelques éléments archéologiques. C'est à l'occasion d'une campagne menée en 1996 et visant à enlever ronces, buissons et éboulis qui recouvraient le site, qu'un plan global des vestiges a pu être dressé et que leur datation a pu être établie grâce à la découverte de fragments de poterie. La municipalité avait en effet décidé, dans le cadre d'un projet de valorisation de son patrimoine, de créer un sentier de découverte dont le parcours longeait les vestiges. La céramique essentiellement domestique comptait quelques éléments de stockage, de cuisson ou de table. L'outillage métallique, modeste, compte également des éléments principalement domes-

tiques (fragment de chaudron, couteau...) ainsi qu'un morceau de scie qui peut être mis en lien avec un travail forestier. Enfin, quelques restes de faune domestique (bœuf, mouton et porc) constituent les seuls témoins de consommation de viande sur le site. Tous ces vestiges sont similaires à ceux connus dans la région et correspondent à une occupation relativement modeste, isolée de toute communauté villageoise. De nombreux fragments de poteries ont été retrouvés. Il s'agit d'une céramique le plus souvent à pâte fine blanche ou beige, quelquefois orangée. Elle comporte quasi systématiquement une glaçure intérieure verte et parfois jaune. Le vaisselier est composé de pots à cuire, de poêlons tripodes, d'écuelles à oreilles horizontales ou obliques, d'assiettes, de brocs et de pots de stockage. Cette vaisselle est tout à fait comparable à celle découverte dans l'habitat d'un vigneron de Besançon de la seconde moitié du XVI^e siècle. Quelques éléments de verres à pieds ourlés et un bout de verre à jambe balustre ont été découverts, ainsi que des débris de bouteilles. Les éléments de comparaison connus régionalement sont datés de la seconde moitié du XVI^e siècle ou du tout début du XVII^e siècle. Une monnaie de billon de Charles III, duc de Lorraine (1545-1608), confirme cette datation. La datation du mobilier issu de l'habitat de la forêt d'Amange, de la deuxième partie du XVI^e siècle, sans aucune pollution par du mobilier postérieur, concorde avec l'hypothèse de son attribution : le bâtiment a pu abriter Gilles Garnier et son épouse jusqu'à son arrestation en décembre 1573. Le site fut ensuite définitivement abandonné et tomba en ruine avant d'être envahi par la végétation. ■

«...Sur l'avertissement fait à la cour souveraine du Parlement de Dole, que es territoires d'Amange, Vriange, Châteinois, Romange et villages circonvoisins, se rencontroit souvent depuis quelques temps un Loup-garou, comme on dit, lequel avait déjà pris et ravi plusieurs petits enfants sans que depuis ils aient été revus vivants: ladite Cour, désirant obvier à de plus grands inconvénients, a permis aux manants et habitants des lieux, notwithstanding les Édits concernant la chasse, de pouvoir s'assembler avec épieux, hal-lebardes, piques, arquebuses et autres bâstons, pour chasser et poursuivre ledit Loup-garou où ils le pourront trouver, et le prendre et occire sans encourir aucune peine et amende...»

Des aveux spontanés ?

La découverte de crimes si odieux doublés d'un cannibalisme insoutenable provoqua une conclusion irrémédiable : un homme n'avait pu agir de la sorte ; ces crimes étaient le fait d'une créature maléfique ayant un esprit humain et des membres griffus... Interrogé, Gilles Garnier avoua « spontanément » et raconta son étrange destin. Il précisa qu'une nuit, en grand désespoir devant la faim des siens, il manifesta verbalement sa détresse. Un homme à la sombre allure surgit devant lui. Il le reconforta par la promesse de lui offrir le pouvoir de se transformer à volonté en loup, lion ou léopard, pour chasser le gibier. L'étrange personnage ne réclamait qu'une chose : le don de son âme et le reniement de Dieu. L'ermite accepta. Il reçut deux boîtes d'onguent vert pour frotter son corps afin de se changer en animal. Le procès précise que Gilles Garnier préféra la forme de loup aux deux autres, car on trouvait peu de lions et de léopards dans la région ! Grâce à ce don maléfique, l'ermite nourrit les siens, en leur rapportant « une pourtion » des corps... Les détails des aveux confirment totalement l'aspect diabolique de la rencontre. Dans tous les procès de lycanthropie satanique, les faits sont identiques. Le diable aborde toujours un homme désespéré, la nuit. Il lui promet richesse et nourriture et exige l'oubli de Dieu. Il offre une boîte de graisse verte, couleur du mal. Les questions des juges étaient stéréotypées, favorisant les réponses désirées. La similitude des aveux dans les différents procès en matière de lycanthropies et sorcellerie le démontre clairement.

Un coupable parfait

Gilles Garnier présentait tous les critères d'un parfait coupable. Sur les quatre crimes, trois furent commis à environ 8 km d'Amange. L'accusé pouvait parcourir cette distance à pied dans la journée, sans aucun doute. Le quatrième crime s'est déroulé dans les bois de Perouse du côté de Cromary, soit à plus de 60 km. Cette distance est beaucoup trop longue pour un homme sans monture. Garnier n'avait ni cheval, ni âne. De plus, les recherches sur le site de l'ermitage n'ont jamais révélé d'ossements humains, alors qu'il reconnut avoir apporté des restes humains à sa famille. Durant le procès, d'autres attaques « de loups furieux de la grosseur d'un âne » eurent également lieu dans les villages voisins, sans morts d'enfants. Les villageois rendirent leur propre justice en brûlant vifs cinq paysans. L'angoisse des populations ne pouvait se calmer qu'avec un verdict fort émis par la cour du Parlement de Dole ...

Arrest memorable
de la Cour de parlement de Dole, du dixhuitième jour de lanuier, 1574 contre Gilles Garnier, Lyonois, pour auoir en forme de loup-garou deuoré plusieurs enfans, & commis autres crimes : entichy d'aucuns poiers recueillez de diuers autheurs pour éclaircir la matiere de telle transformation.
Imprimé à Sens, par Jean Sauine
1574.

Un châtiment d'exception

Conduit dans les prisons du parlement de Dole, l'homme fut condamné le 18 janvier 1574 à être traîné sur une claie jusqu'au bûcher puis brûlé vif. La sentence fait preuve d'une extrême sévérité (Archives Départementales du Doubs, 2B 1722/55). À cette époque, la majorité des condamnés livrés aux flammes étaient étranglés, bénéficiant du *retemtum*, mort donnée discrètement par le bourreau. Mais Gilles Garnier n'était pas un coupable ordinaire. Accusé d'avoir tué et déchiqueté quatre enfants pour les manger, il méritait la flagellation et la pendaison et non le bûcher. Pourquoi les flammes ? Gilles Garnier était soupçonné d'avoir commis ces crimes sous la forme d'un loup-garou, ce qui augmentait considérablement l'horreur des faits. Gilles Garnier certes, n'était ni sorcier, ni loup-garou. Fut-il un assassin sadique ou un bouc émissaire ? ■



Découvrez le massif de la Serre et le village d'Amange à travers l'histoire du Loup Garou !
Parcourant le massif granitique de la Serre, le sentier du Loup Garou vous permettra de découvrir des lieux authentiques tels que fontaines et lavoir, deux châteaux dont un du XVIII^e siècle, le Moulin Cheneau et ses cascades, un étang et enfin l'Ermitage Saint-Bonnot où a vécu Gilles Garnier «Le Loup Garou d'Amange».

- Salle polyvalente Amange
- Latitude : 47.165885
Longitude : 5.564152
- Niveau facile
- 4,5 km
- 200 m
- 2 h
- Fléchage et panneaux d'informations tout au long du parcours - Balisage bleu clair.

pour un habitat différent en région doloise !



L'association Picaflores est née en 2016 à l'occasion d'une rencontre avec les Colibris de Dole

Pour la présidente Nelly Maupoil : « Notre projet, inspiré par le mouvement humaniste Colibri, est un projet de vie pour un habitat différent ; nous voulons vivre autrement, en recréant du lien social. C'est pourquoi nous réfléchissons à des habitats partagés ».

Qu'est-ce qu'un logement partagé ?

C'est très simple : vivre sous un même toit avec des espaces privatifs qui s'adaptent aux besoins de chacun, suivant le nombre de personnes vivant au foyer, chacun possède son propre appartement ; mais à côté s'articulent des pièces communes comme une buanderie, une bibliothèque, une grande pièce à vivre qui peut servir pour recevoir des amis ou une grande famille qui servirait aussi de salle de réunion pour tous ces "colocataires", un atelier, un jardin ... « la liste n'est pas exhaustive cela dépendra des souhaits de chaque habitant. L'idée im-

portante est de mutualiser le matériel, nous avons déjà commencé par l'achat d'un broyeur, mutualiser les dépenses, mutualiser le temps : covoiturage, garde d'enfants ... Le but est de penser différemment nos rapports avec les autres, recréer du lien, partager nos savoirs, nos compétences, retrouver la solidarité envers les personnes seules, âgées ou dépendantes ».

nous voulons vivre autrement, en recréant du lien social ...

Ce style de vie semble idéal mais n'y a-t-il pas des risques de conflit ?

« C'est vrai, nous sommes conscients que cela ne va pas être simple, mais nous y avons longuement réfléchi, nous sommes allés rendre visite à des personnes qui vivent déjà cet habitat participatif à Ecolline (Saint-Dié-des-Vosges) et après avoir tout pesé nous y trouvons plus d'avantages que d'inconvénients. Nous avons rédigé ensemble une charte à laquelle chaque nouvelle personne devra adhérer avant de s'engager dans le projet ».

Passer de l'utopie à la réalité

Après plusieurs essais qui n'ont pas abouti, les candidats à l'aventure ont trouvé quelque chose de concret qui commence à prendre forme. « Nous avons trouvé une grande propriété près de Jouhe de 70 ares ; l'intérêt de cette situation c'est d'être tout prêt de Dole mais en même temps à la campagne, nous pourrions donc comme nous le souhaitons faire un jardin partagé, nous le faisons déjà, à Menotey, avec Patrick Leseine qui nous initie à la permaculture et nous fait découvrir des nouvelles recettes de légumes, de plantes lors de stages très intéressants. Cet habitat est en fait une vraie philosophie, l'occasion de changer de vie afin d'être en total accord avec le style de vie que nous prônons. Cette propriété comprend une grande maison à rénover, deux belles dépendances et deux parcelles à bâtir pour ceux qui préfèrent le neuf à l'ancien notamment pour des maisons écologiques. Pour l'instant nous sommes 4 personnes et deux couples, les pourparlers avec les propriétaires, les banques sont lancés et plusieurs solutions s'offrent à nous : la copropriété, l'autopromotion, l'habitat social ou l'habitat coopératif. » Mais la réalisation de cet habitat ne signifie pas la fin de l'association, Picaflores espère bien faire des émules pour que d'autres se lancent dans l'aventure. Nelly, Marielle, Viki, André et Jacky... souhaitent agrandir le groupe. Venez les rencontrer ! ■



■ Nelly Maupoil, Propos recueillis par Catherine Roy

La permaculture s'inspire du fonctionnement de la nature et cherche à reproduire les échanges invisibles et les connections entre les éléments des écosystèmes naturels. Elle n'utilise pas d'intrants chimiques, pas de labour, dans la nature le sol n'est jamais travaillé par la charrue, se sert de cultures sur buttes, du mé-tissage de nombreuses variétés et revalorisation des haies par exemple.

SOLENVIE résonne de toutes nos envies

SOLidarité, SOLeil, ENVironnement, ENtraide, ENsemble, VIE, VItalité, SOL EN VIE quoi ! Solenvie à Jouhe sera le premier habitat partagé de la région doloise. Le bâtiment principal d'une surface totale d'environ 360 m² répartis sur 3 niveaux offre la possibilité de créer 5 logements. Dans les dépendances (granges et garages) nous souhaitons créer d'autres logements afin d'étoffer le groupe. La partie constructible du terrain pourrait aussi accueillir ceux qui préféreraient le neuf au rénové, de préférence un bâtiment d'architecture bioclimatique regroupant 2 ou 3 appartements de plain-pied. D'autres parties qui seront mutualisées présentent beaucoup d'intérêt pour le groupe : lieu de rencontres, hébergement temporaire, caves voûtées, four à pain, verger, potager, buanderie... ■

En savoir+> picaflores@ntymail.com
<http://picaflores.unblog.fr>
<http://www.habitatparticipatif.eu>

Sermange

Jeux de lumière !



Philippe Tatre est aussi aquarelliste et photographe.
<http://philippetatre.com>

Les six nouveaux vitraux de l'église de Sermange ont été inaugurés le 21 mai dernier. Une création unique et originale du maître-verrier jurassien Philippe Tatre.

Diplômé des beaux-arts de Bourges, Philippe Tatre a appris l'art du vitrail dans un atelier de Verdun sur le Doubs avant de s'installer en 1988 à Rye. Inscrit à la maison des artistes, il oeuvre comme restaurateur mais l'essentiel de son activité concerne la création. Il a notamment signé les vitraux des églises de Monay, Darbonnay, Louvange, Montholier, de la chapelle de Sergenaux ou du centre diocésain de Besançon.

Édiifiée en 1100, l'église Saint-Etienne de Sermange fut reconstruite en 1690. Après une rénovation en 1984 du clocher et de la toiture, la municipalité a souhaité valoriser ce patrimoine bâti en lui offrant de nouveaux vitraux, redonnant désormais au lieu tout son éclat. « Les vieux vitraux dataient de 1840 et la qualité du plomb ne tenait plus ... En se gondolant, les vitraux éclataient un à un », explique Michel Benessiano, maire de Sermange. Le coût du chantier s'élève à 17 500 €.

D'hier à aujourd'hui ...

Les nouveaux vitraux ont été imaginés et

créés par Philippe Tatre, médaillé Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie Vitraux d'art en 2015. Fidèle à sa démarche artistique, le maître-verrier de Rye s'est d'abord imprégné de l'histoire des lieux, avant de proposer une maquette. Proposition immédiatement retenue par l'équipe municipale. Tout en conservant l'esprit des anciens vitraux, il a su apporter une vision moderne et actuelle à ses créations. « Malgré la vétusté des anciens vitraux, on pouvait encore apercevoir dans les parties du transept une grande croix rouge au nord, et une grande croix jaune au sud. Dans la nef, les vitraux étaient plus simples, avec peu de couleurs », explique-t-il. Cette humilité, reflet de la volonté des

Sermangeois de l'époque, a été préservée. Le maître-verrier a ainsi proposé de créer une croix, non plus seulement sur ceux du transept, mais sur les six vitraux en utilisant toutes les nuances de vert dont il dispose en son atelier. La multitude des couleurs utilisée représente les Hommes, dans une mise en scène où l'artiste utilise du verre blanc dépoli, couleur symbole de pureté. « de la sorte, un voile blanc entoure l'église et fait ressortir davantage la grande croix du fond ». Les verres utilisés sont transparents afin que les rayons de lumière et les croix des vitraux s'inscrivent au sol. L'inauguration officielle le 21 mai dernier s'est conclue par un concert de la chorale sermangeoise "l'Echo de la Serre". ■

La maison du cochon

La soue à cochon, le tec ou le teck à porcs... Tous ces noms-là sont synonymes.

Le mot charcuterie désigne la transformation de la viande de porc, alors que boucherie s'adresse au travail des bovins.

Les désignent tous un tout petit bâtiment qui accueillait "le" cochon que chaque paysan élevait, pour subvenir à ses besoins annuels en charcuterie.

Ce réduit était un parallépipède rectangulaire, à toit incliné, dont les dimensions

au sol variaient de 2 à 3 mètres. Le plus modeste des paysans, au début du XX^e siècle, pouvait se vanter de ne pas être trop malheureux s'il avait la possibilité de détenir sa vache et son cochon. Sa vache pour le veau, et pour le lait de tous les jours, le cochon pour sa consommation annuelle de charcuterie. Une fois l'an on tuait le cochon. Il était préparé de façon à pouvoir durer toute l'année. Les parties périssables étaient préparées et consommées dans les jours qui suivaient l'abattage, comme les abats, le boudin et les pâtés. D'autres parties, les côtes, les jambons, le lard, étaient mises au saloir dans un bain d'eau salée (la saumure). Jambons et lard étaient passés au fumoir. Des chutes de muscle étaient moulonnées,

Le tec à porcs 18, rue Mourey à Rainans



photo : © Valentin Rogere

assaisonnées et mises en boyaux pour devenir saucisses fraîches, ou séchées en "saucissons". Une fois le cochon préparé pour "tenir" toute l'année, dont une partie pour la fête du village, on élevait un petit, un goret de 25 kg acheté à la foire, ou que l'on avait "réservé" dans la portée d'un voisin. ■



Le tec à porcs de Marcel Verrier, rue haute à Moissy. Dessin de Christel Poirier, 1999.

Manufacture d'orgues Aubertin à Courtefontaine

Un orgue en construction pour l'Angleterre

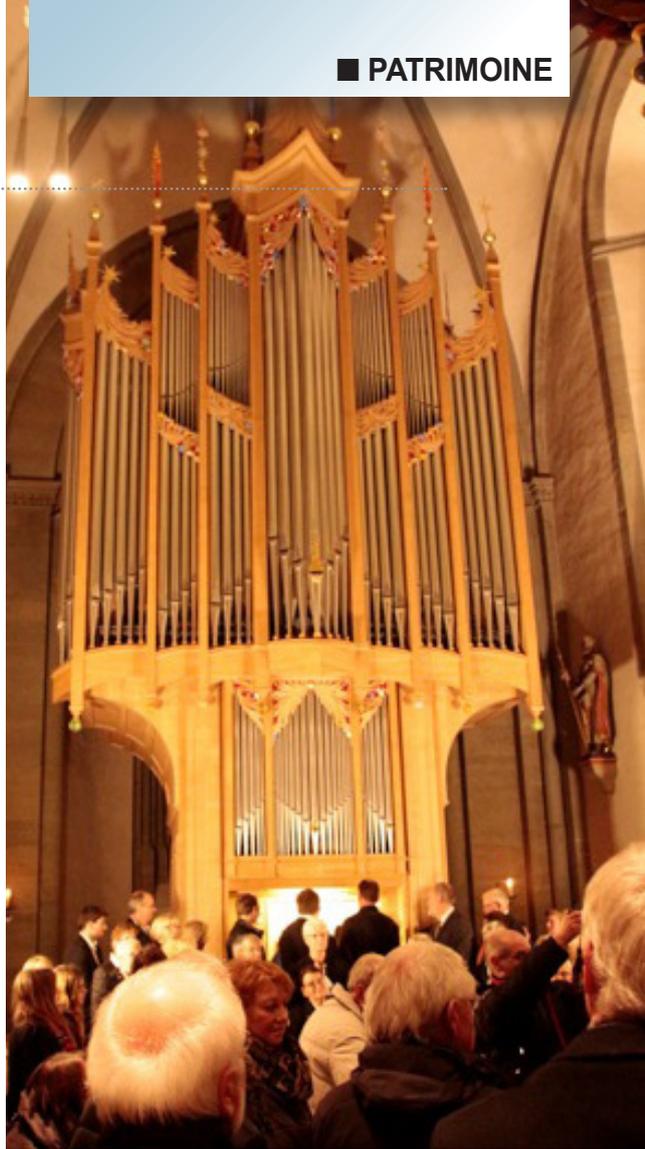
Quelques mois après avoir livré et installé le grand orgue de l'église Saint Laurent d'Erwitte en Allemagne, la manufacture Aubertin est à pied d'œuvre pour une nouvelle commande : la construction d'un orgue neuf pour l'Université de Newcastle Upon Tyne au nord de l'Angleterre.

Installée depuis 1978 dans l'ancien prieuré de Courtefontaine, en bordure de la Forêt de Chau, la manufacture artisanale de Bernard Aubertin emploie une dizaine de personnes. Tout y est conçu et façonné à la main, dans la plus pure tradition : ébénisterie, métallurgie, sculpture... Mosellan issu d'une famille d'ébénistes, Bernard Aubertin, personnage volubile et atypique, est intarissable lorsqu'il s'agit de parler de son métier. « Pour moi, il s'agit d'un métier-passion, et non d'un métier-occupation. Je refuse de participer à certains appels d'offres. Je ne suis pas un exécutant, et j'ai besoin d'adhérer au projet. » Ses orgues sont intégralement conçus sur place. L'homme conçoit, dessine à la main et harmonise lui-même ses instruments. « L'orgue, in-

venté par Ctesibios né à Alexandrie en Egypte, est un moyen de faire revivre, de transmettre, via le clavier - sorte de première mécanisation de la pensée avec sa notation -, les sentiments et émotions de compositeurs disparus depuis des siècles. » Outre une activité soutenue de restauration jusqu'aux années 90, les commandes en France demeurent occasionnelles, et se cantonnent aux marchés privés : particuliers, couvents, associations 1901.... Ses réalisations trônent dans les plus belles églises du monde entier : Danemark, Angleterre (Université d'Oxford, d'Aberdeen, de Cambridge...), Suisse, Japon (29 réalisations pour le pays du Soleil levant dont l'Université Nationale à Tokyo en 1993 Geijutsu Daigaku)... Celui qui reçut en 1995 le titre de Maître d'art du ministère de la Culture et celui de Doctor honoris causa pour son orgue neuf d'Aberdeen en 2006, prête une attention toute particulière aux lieux, à leur climat, à leur acoustique et proportions. « Les angles repérables dans chaque bâtiment sont une signature qui identifie le système proportionnel employé (triangle, carré, pentagone). J'observe, je dessine, je construis en employant les 3 langues universelles qui n'ont pas besoin d'interprètes, la Musique, la Géométrie et la Gastronomie. »

Des orgues jurassiens dans des temples du savoir britanniques

Fin 2016, il livrait et installait en Allemagne un orgue monumental réalisé pour l'église Saint Laurent d'Erwitte, en Westphalie du Nord. 26 000 heures de



travail ont été nécessaires pour concevoir cet instrument de 12,5 mètres de haut. Une commande de nos voisins d'Outre-Rhin, qui a abouti - non sans mal - à trois journées d'une inauguration grandiose en octobre 2016. « L'affaire a été laborieuse pour diverses raisons : protectionnisme latent, blocages et interdictions sans fondement... Mais il était également mal vécu que le facteur d'orgues propose un projet tout ficelé et dessiné prêt à la construction. Les architectes ont du mal à accepter que le livreur d'orgues simple exécutant à leurs yeux ait des idées, les justifie et emporte l'affaire contre leur gré » commente Bernard Aubertin. Deux ans et demi de labeur et huit personnes assistées temporairement de stagiaires, auront été nécessaires pour achever cet orgue de trois claviers et 36 jeux mais prévu pour 46. La manufacture travaille depuis à la construction d'un orgue neuf pour l'Université de Newcastle. Il s'agit de la quatrième université britannique dans laquelle trône un orgue made in Jura Nord, après l'Université d'Old Aberdeen en 2004, St John's Collège Oxford en 2008, puis un petit orgue pour Pembroke Collège à Cambridge en 2009. Cette nouvelle œuvre devrait être livrée en cette fin d'année. ■



■ Céline Garrigues, Chargée de communication Jura Nord

Le prieuré de Courtefontaine



Les bâtiments de l'ancien prieuré datent de 1137. Abandonnés depuis plus de trente ans, ils sont en 1978 dans un état lamentable, mais les dimensions du prieuré permettent d'installer des ateliers. Il fallut des années de travaux ! Et il est aujourd'hui encore en restauration ... ■

En savoir +>

L'ancien Prieuré
5 Rue de l'Église,
39700 Courtefontaine
☎ 03 84 81 32 66
✉ mail@bernardaubertin.org
http://bernardaubertin.org





Franc succès pour la sortie organisée par Serre Vivante dans le cadre de la fête de la Nature le 20 mai avec une quarantaine de participants au rendez-vous ... Et le soleil était de la partie ! Depuis Rainans, le groupe s'élance en direction de Chevigny en longeant d'abord une haie d'épines noires, puis descend dans une prairie en herbe remplie de fleurs variées avant d'arriver dans le sous-bois.



Anémone Sylvie (*Anemone nemorosa*).

Originalité architecturale, les piliers qui soutiennent la voûte et renforcent l'église, ont été placés à l'intérieur de la nef, par souci d'esthétisme. Le clocher a été refait dans le plus pur style comtois. L'intérieur est riche de tableaux et statues, œuvres d'artistes locaux.

Hugo Barré-Chaubet, animateur nature à "Dole Environnement", nous fait remarquer que nous sommes en zone protégée. Il proposera des haltes au fur et à mesure de nos rencontres d'espèces végétales, les décrit, nous en donne les usages. Nous faisons connaissance par exemple avec le camérisier, les anémones Sylvie, l'épiaire et son odeur de champignons quand on la froisse. Certains cueillent des asperges sauvages. Puis à la sortie du petit bois, en vue de Chevigny, nous découvrons un paysage vallonné agréable et très calme, composé de parcelles cultivées. En chemin, Hugo nous parle d'un trou dans le terrain, ce que l'on nomme une doline. Nous faisons d'autres pauses où il nous parle par exemple de la renouée du Japon. A l'entrée dans Chevigny, par une allée bien entretenue, notre guide compare l'épicéa et le sapin.

A Chevigny ...

A la porte de l'église, Christophe Lafaye, conseiller municipal, nous accueille. Fêru d'histoire locale, il nous narre celle du village et de son église. Puis il nous conduit au château. Si celui-ci semble en ruines, une partie a été conservée et réparée par son propriétaire, Roland Berthet qui nous accueille à la magnifique porte, jadis pont-levis. Chacun est impressionné par les belles pierres, les meurtrières et mâchicoulis. Nous admirons également les végétaux qui emplissent la cour, en particulier les deux ginkgos bilobas mêlés ou le Paulownia impérial en fleurs dégageant une odeur de violette. La glycine de 10 m de haut, avec des grappes de fleurs roses, pendantes sur 1 m est magnifique. Dans les caves voûtées, les chauves-souris nichent dans des cavités du plafond. Les caves sur plusieurs niveaux sont impressionnantes. Nous aurions bien voulu rester

plus longtemps, tant cet homme est intéressant et le travail accompli extraordinaire. Mais nous devons poursuivre et empruntons alors le "chemin du Paradis" en direction de Menotey. Nouvelles pauses. Hugo présente l'églantine, l'épine-vinette, la sauge des prés, nous fait voir comment le pistil sort de la fleur pour déposer son pollen sur les insectes. Un peu plus loin nous observons la cardère, ou cabaret des oiseaux, qui offre une réserve d'eau à la base des feuilles. Hugo à plusieurs reprises nous a aussi parlé des oiseaux rencontrés ou que l'on entendait chanter : faucon crécerelle, milans noirs, loriot d'Europe, pouillot véloce. Ou encore des papillons et des insectes : lucane cerf-volant, grillon ... Une fois au sommet, nous bifurquons à droite pour entrer dans les pelouses sèches, un parc entretenu par des chevaux comtois venus nous rendre visite. Qu'elle est belle la nature de proximité ! ■

Texte rédigé à partir du compte-rendu réalisé par Claude Jeanroch

Trame verte à Romange

La municipalité poursuit l'aménagement de l'espace de 120 ares voisin du groupe scolaire



Un premier espace jouxtant la cour de récréation du groupe scolaire intercommunal du Val des Anges est devenu en 2017 l'amorce du verger conservatoire avec l'accompagnement et l'aide financière de l'agglomération du Grand Dole, dans le cadre de ses actions de la continuité de la trame verte. La volonté de l'ensemble du conseil ne s'est pas arrêtée là. L'espace enherbé lon-

geant le ruisseau jusqu'au confluent avec le ruisseau du Martinet, dont la source pérenne jaillit à quelques mètres, deviendra un vaste espace naturel de loisirs publics. Le conseil municipal avec l'aide du CAUE du Jura (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a retenu d'aménager différentes zones au sud de l'école. Les arbres fruitiers de « fruits à cueillir » du verger conservatoire seront répartis sur 2 zones de part et d'autre du petit stade. La nouvelle aire de loisirs remplacera l'historique « parc de jeux » de la rive gauche du ruisseau. La zone restante deviendra une forêt ludique qui sera fort appréciée des familles de Romange ainsi que par les élèves du groupe scolaire voisin. Les haies arbusti-



ves d'essences locales viendront créer une animation naturelle autour de ces pôles d'activités. Ce nouvel ensemble de loisirs sera toujours parcouru par le sentier d'interprétation sur le thème de l'utilisation de « L'eau à Romange » qui rappelle l'importance de cet élément vital. La zone aménagée ne sera pas accessible aux véhicules motorisés pour apporter un maximum de sécurité aux usagers. ■

Château de Chevigny

Samedi 20 mai, la randonnée de Rainans à Chevigny proposée par Serre Vivante dans le cadre de la fête de la nature, a fait une halte au château. Roland Berthet, son propriétaire, nous accueillait...

800 ans d'histoire

L'histoire du château semble commencer au début du 13^{ème} siècle. La Franche-Comté était alors secouée par une guerre sauvage entre deux lignées de la maison des comtes de Bourgogne. C'est dans ces circonstances que dut être édifié le premier château de Chevigny dont subsistent, outre l'imposant mur bouclier face au village, la base de la tour d'entrée, les restes de la tour de flanquement du rempart sud. La paix fut rétablie sous l'égide du duc de Bourgogne par le traité conclu à Bèze en juin 1227: les importants fossés du château qui le rendaient presque imprenable avec les moyens de l'époque, y sont mentionnés.



Chevigny, place frontière

Si le duc s'intéressait ainsi à la Franche-Comté, c'est qu'il regardait déjà au-delà de la Saône. Le 15 juin 1237, il acquérait la tête de pont d'Auxonne, sur la rive gauche de la rivière. La frontière entre Duché et Comté se trouvait reportée de la Saône à la forêt des Crochères. Chevigny devenait ainsi une place frontière. Dans l'immédiat, on n'en mesura pas toutes les conséquences; mais la Franche-Comté fut bientôt en ébullition, quand le Comte de Bourgogne Otton IV l'eut cédée, par le traité de Vincennes en 1295, au roi de France, Philippe le Bel.

1356 : le tremblement de Bâle

Les 18 et 19 octobre 1356, le grand tremblement de terre dit « de Bâle » secoua la région. Le château de Chevigny subit de plein fouet la secousse et l'on en voit encore les traces aujourd'hui. Gui de Cicon, seigneur du lieu, obtint alors de la comtesse de Bourgogne des facilités pour réparer son château. C'est alors que fut reconstruit le bâtiment où les actuels propriétaires ont établi leur résidence.

Différents propriétaires

Passé par mariage de la famille de Cicon à celle de Champdivers ce château de la frontière fut victime des guerres de la succession de Bourgogne à partir de 1477. Les propriétaires de l'époque se succédèrent : de Champdivers, de Gattinara, premier président du parlement de Dole et chancelier de Charles Quint, et à nouveau la famille de Cicon.

1674, la Franche-Comté devient française

La rivalité franco-espagnole, aboutissant à la guerre de Trente ans, valut à Chevigny, l'honneur d'un siège le 2 août 1638. Le château, battu par le canon dut se rendre ; mais deux des ailes, celle de l'est et celle du sud n'étaient plus que ruines. Le seigneur de l'époque, de Laborey, entreprit de réparer les dégâts.

Brève accalmie précédant de peu les deux conquêtes de la Franche-Comté par Louis XIV (1668 et 1674). Le traité de Nimègue (1674) le délivra de son rôle de place frontière.



■ Laurent Champion, Chevigny



Une seigneurie rurale

Devenu français, le château ne fut désormais plus que le centre d'une seigneurie rurale. Les notables familles Duchamp d'Assaut, de Guitaut, Deservillers, de Mollans qui en héritèrent, en firent une paisible résidence villageoise, épargnée par les drames de la Révolution française. Vendu par ses nobles propriétaires à des paysans du lieu qui ne pouvaient assumer longtemps les frais de son entretien, le château abandonné ne tarda pas vers 1930 à tomber en ruine puis à être dépecé pour ses matériaux. Roland Berthet acquit le château vers 1970. Une visite des lieux montre les réalisations déjà accomplies après 50 ans de travaux, comme le corps des logis parfaitement restauré et les fossés cotés sud qui ont été recrusés. ■

Révolte contre les pigeons du seigneur

Dans son ouvrage « Statistique historique de l'arrondissement de Dole » (1842-volume 2), Armand Marquiset nous livre une anecdote de la fin du 15^{ème} : « Le colombier du château renfermait une si grande quantité de pigeons, que les semences de toutes les terres étaient dévorées par ces oiseaux affamés. Les villageois firent donc une humble demande à leur seigneur. Ce dernier, furieux qu'on semble vouloir lui dicter des lois, promit d'augmenter encore le nombre de ses pigeons. Irrités de cet accueil, les paysans vinrent mettre un siège devant le château. Quand le châtelain vit ses sujets révoltés se disposer sérieusement à l'attaque, il se prépara avec ses hommes d'armes à soutenir le choc mais l'armée assiégeante se borna tout simplement à observer la forteresse. Au bout de quinze jours le seigneur, manquant de vivres et de forces, fut obligé de demander grâce. Les villageois demandèrent la mise à mort de 1500 pigeons. » ■



Histoire(s) et légendes locales

LE PATOIS, POURQUOI PAS TOI ?

Presque complètement disparus des villes à la fin du XIX^{ème} siècle, les patois restèrent d'un usage courant dans les campagnes les cinquante premières années du XX^{ème} siècle. Rémy Vacheret parle et réécrit le patois de Falletans afin d'éviter qu'il ne disparaisse à jamais ... Il nous livre, avec humour, une petite racontote, histoire entre gens du village.

E vè d'mieu en mieu



■ Rémy Vacheret, Falletans

L'accent franc-comtois a ses originalités. Comme ce son oi typiquement rural, voire caricatural dans "C'est moué !" ou encore le e muet disparu de Besançon (Bsançon) ou de Vesoul (Vsoul).

Un jour, l'curé s'achève d'cheu lu peu è crouèse le p'tchiot Louis qu'èscendè lè rue è vélo. Le p'tchiot s'èrâte peu è dit : « *Bonjou mansieu l'curé, mè mère vè vous baiyi un lapin* ». « *So bin genti* » qu'è rèpon l'curé. C'è lè l'mècredi. Alors è rente cheu lu, èpeule lè bonne peu lu dit : « *Vous f'ri pàs è mangi pou d'main, lè mère du p'tchiot Louis nous baiye un lapin* ». « *Elle o gentité c'te brève femme* ». L'jeudi sounan 11 heùres, pàs d'lapin. L'Angélus qu'baiye, toujou pàs d'lapin. Midi... pas d'lapin ! « *Bin* », qu'è dit l'curé, « *elle n'è pàs évu l'temps d'tchuè le lapin, ça s'rè pou d'main* ». L'vendredi, 11 heùres, pàs d'lapin, l'Angélus, pàs d'lapin, midi... pas pu d'lapin dans l'assite du curé peu d'sè boune qu'de pomes su un châne ! ». « *Bin* » qu'è dit l'curé, « *elle douè pensè qu'on fait mètre l'vendredi, ça s'rè pou d'main* ! ». « *Vous àte rèson* », qu'elle dit lè boune. Le san'mdi èrive... toujou pàs d'lapin ! Alôr l'curé o un pchô en coulère è c'mençait è avouè faim, ça f'sè 3 jou qu'è f'sin mètre

La Franche-Comté ayant toujours été ouverte, de part sa position géographique, à toutes les influences, ses parlers sont très mélangés. Inévitable lieu de passage lors des



deveu sè boune ! Lè sieste terminè, è sou d'cheu ye, è ché nez à nez deveu le p'chiot Louis qu'déscendè lè rue su son vélo, ça tombè bin... « *Hé p'tchiot Louis, tè mère mèvè proumi un lapin, elle n'è pas pouvu l'ètrapé ?* ». « *Oh nan, Mansieu l'curé, mais ça s'rè pou èn ôte cô, elle m'è dit qu'le lapin è vè d'mieu en mieu !* » ■

Traduction

Un jour, le curé sortait de chez lui et il croise le petit Louis qui descendait la rue à vélo. Il s'arrête et dit : « *Bonjour Monsieur le curé, ma mère veut vous donner un lapin* ». « *C'est bien gentil !* » qu'il répond le curé. C'était mercredi. Alors, il rentre chez lui, appelle sa bonne et lui dit : « *vous ne ferez pas à manger pour demain, la mère du petit Louis va nous donner un lapin* ». « *Je ferai cuire des haricots, elle est gentille cette brave femme* ». Le jeudi 11h sonnent, pas de lapin. Suit l'Angélus, pas de lapin. Midi... pas de lapin ! « *Ben* » dit le curé, « *elle n'a pas eu le temps de tuer le lapin, ce sera*

Quels dégâts!

*Glyphosate, tu épates !
Tu rends la terre écarlate
Cela fait plus de quarante ans que ça dure
Dans les champs, le long des murs ?*

*Dans le marché libre du monde
Toi, tu passes, sans problèmes, les frontières
Tu te répands, molécule par molécule
Te moquant de tous, victimes et juges
Qui lancent à ta figure
Des cris de larmes, d'alarmes-*

*Glyphosate, il faudrait que tu partes,
Mais que faire en ces temps néfastes
Quand la bonne parole efface les actes
Plus de transparence, peut-on avoir confiance ?*

*Glyphosate, tu as encore de beaux jours à polluer !
L'égoïsme des uns et la tyrannie de la concurrence
Empêchent toute énergie à te faire barrage,
Ouvrent la porte à encore plus de ravage-*

*Glyphosate, dans trois, dans sept ans, peut-être jamais...
Que de négociations troubles à ton sujet-*

*Glyphosate, ne t'inquiète pas,
Ta force de manipulation est sans risque-
Tu l'auras ton autorisation européenne !*

Car il est urgent d'attendre !!!

CHARLY GAUDOT ■

pour demain ». Le vendredi 11h sonnent, pas de lapin. Suit l'Angélus, pas de lapin. Midi... pas plus de lapin dans l'assiette du curé et de sa bonne que de pommes sur un chêne ! ». « *Ben* », qui dit le curé, « *elle doit penser qu'on fait maigre le vendredi, ce sera pour demain* ». « *Vous avez raison* » qu'elle dit, la bonne. Le samedi arrive ... toujours pas de lapin ! Alors le curé est un peu en colère et il commençait à avoir faim, ça faisait 3 jours qu'il faisait maigre avec sa bonne ! La sieste terminée, il sort de chez lui et tombe nez à nez avec le petit Louis qui descendait la rue sur son vélo, ça tombait bien... « *Hé petit Louis, ta mère m'avait promis un lapin, elle n'a pas pu l'attraper ?* ». « *Oh non Monsieur le curé, mais ce sera pour une autre fois, elle m'a dit que le lapin allait de mieux en mieux !* » ■

favorisant une existence en vase clos et donc, indirectement, la conservation de la langue. Langage naturel au sein des familles et entre les anciennes générations, s'il est encore compris des personnes nées avant 1940, celles-ci seront les premières à en abandonner l'usage continu au sein de leur propre foyer. On pensait sans doute que cela pouvait gêner les enfants dans l'apprentissage du français à l'école (il faut dire que souvent l'instituteur sanctionnait celui qui sortait un mot de patois !). C'est alors que le français a tué le patois. La cohabitation était devenue impossible. ■

Le chant du Rosemont est daté de 1525

Plus ancien texte connu en franc-comtois, cette ballade célèbre la mémoire de Généry (ou Jean Neury) et de Richard Prévôt, chef d'une troupe de paysans qui participa à la Guerre des Paysans ayant agité le monde germanique cette année. On peut également citer "Dialogue de Porte Noire et de Pilory" sur la prise de Besançon par les Français datant de 1668. ■

Michel Brignot un auteur atypique

il aime prendre son temps !

Michel Brignot, médecin pneumologue à Dole, vient de publier son septième ouvrage...



crédit photo © Catherine Roy

Pour parler de son dernier né, « Humeurs d'alambics », dont il a écrit les textes sur des photos de Jérôme Genée, un photographe professionnel, nous nous sommes donné rendez-vous dans son cabinet à la clinique ; cabinet médical qui ressemble à tout, sauf à un cabinet de médecin. Tout son univers de lecteur et d'écrivain envahit la pièce et les photos de ses nombreuses passions, comme l'aviron, tapissent les murs !

Michel Brignot, comment êtes-vous venu à l'écriture ?

J'ai toujours aimé les livres, en classe j'étais plutôt bon élève, très polyvalent, je m'intéressais à tout mais pas plus aux maths qu'à la littérature. Le goût d'écrire, je pense, je le dois à mon ancien instituteur du cours moyen à Dijon : Albert Meney, un homme hors du commun, ancien résistant, grand défenseur de l'enseignement laïc, candidat aux législatives à Dijon, qui m'a donné l'envie d'avancer, d'apprendre, d'être curieux de tout ; si j'ai eu l'envie d'écrire c'est grâce, ou à cause de lui ! J'écris en réalité depuis l'adolescence, j'étais un enfant très timide, l'écriture était pour moi un moyen d'expression, d'oser prendre la parole sans être coupé, mais je ne les faisais lire à personne. J'écrivais

des poésies, des petites pièces de théâtre, j'inventais aussi des confréries et puis je me suis mis à écrire des nouvelles très élaborées, c'est le style qui me convient le mieux, précis et minutieux. Par la suite, j'ai participé à des concours d'écriture, ceux organisés par la Médiathèque de Dole, au fameux concours international de Sestri-Levante, ville italienne jumelée avec Dole et le dernier organisé par le magazine "Participe Présent" où mon texte a été classé premier en 2014. Je n'aurais jamais eu l'idée de le faire lire si les gens ne m'avaient pas dit « ce que vous écrivez est digne d'être lu » et m'y ont poussé ! J'étais terrorisé au début de montrer ce que j'avais écrit mais les membres du jury m'ont vraiment encouragé ! »

En août 2012, il écrit son premier roman « Morrison's Jig », un polar obscur qui sort des sentiers battus dont l'intrigue traverse le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle ; une sorte de balade irlandaise au nord de la Bretagne au large des Sept-Îles : « J'avais très envie d'écrire un roman mais c'est un énorme travail de documentation pour assoir les personnages, les décors, le cadre historique qui m'a demandé en tout un an, dont quatre mois de recherche et environ cinq d'écriture ! ». Pas toujours facile de concilier vie professionnelle ou familiale avec une activité d'écrivain parfois dévorante ...

Que vous apporte l'écriture ?

« Pour moi c'est une échappatoire, une soupape ; j'ai un métier que j'adore qui me prend beaucoup de temps et d'énergie, j'ai besoin de me vider l'esprit de temps en temps. Maintenant j'écris pour offrir quelque chose et surtout quelque chose que je fais de mes mains, je me considère vraiment comme un artisan qui partage un bel

objet avec ses lecteurs. Ça m'émerveille, je ne me lasse pas d'être surpris : si je peux donner un peu de bonheur c'est une source d'équilibre car dans mon métier je vois souvent des choses pas très drôles. Et comme je ne compte pas vivre de ma plume, j'écris sans aucune pression, sans urgence, je ne me donne pas de limite de temps, je vais à mon rythme. Dans mon dernier ouvrage « Humeur l'alambic », je suis tombé en admiration devant les photos de Jérôme Genée sur le monde du vin et de la distillation en Franche-Comté. J'ai voulu le rencontrer, nous avons choisi les photos ensemble, j'ai côtoyé quelques distillateurs, j'ai écrit des textes puis j'ai tout concentré en quelques lignes, un peu comme la goutte qui sort de l'alambic ! J'ai envoyé les textes à Jérôme pour relecture et il ne restait plus qu'à trouver un maquettiste. Ce n'est pas un manuel des secrets de fabrication mais une découverte de ce monde si particulier, une rencontre avec les plantes, les grains, les sols et les hommes qui produisent ces nectars enivrants ».

« Je suis un hyper actif, j'aime à dire que j'ai toujours un projet de retard ; pour l'instant, j'ai dans la tête un recueil de nouvelles sur la différence, j'en ai déjà écrit quatre, toutes sur des événements vécus pendant mes voyages. J'ai aussi envie de faire une biographie, sur un personnage franc-comtois qui a vécu en Italie, peut-être un roman sur une saga familiale mais je ne peux pas en dire plus pour l'instant. »

Avez-vous des projets, de nouveaux univers à explorer ?

André Besson a proposé « Humeurs d'alambics » au prix Louis Pergaud, organisé par l'association des francs-comtois de Paris en juillet dernier. ■



Propos recueillis par Catherine Roy pour Serre Vivante

Sept livres publiés en 10 ans ...

En 2008 sort son premier titre, un recueil de nouvelles « Hors du bocal » sur ses souvenirs d'enfance dijonnaise, préfacé par son instituteur devenu son ami. Très vite suit un second : sa passion pour la mer et la navigation lui ont inspiré « une bande rouge dans le vent ». Il publie en 2012 le roman « Morrison's Jig » puis en 2015 un recueil de nouvelles intitulé « Renaissances ». En 2016, nouveau genre avec « Mémoire d'aviron » sur des photographies d'Anthony Benoit. En 2017, un recueil de nouvelles « Le mode changera un jour » et « Humeurs d'alambics ». ■

Chamole

ANCRAGE LOCAL

NON-SPÉCULATION

TRANSPARENCE & DÉMOCRATIE

ÉCOLOGIE & PÉDAGOGIE



Ça pousse !



crédits photos : © Jean-Louis Dufour



Le soleil et les pluies d'automne ont favorisé la croissance des éoliennes ...

En savoir +>
Vincent Bruyere,
Chargé de mission
EnR citoyennes
à l'AJENA
vbruyere@ajena.org
© 03 84 47 81 15

La cinquième machine vient d'être équipée de sa troisième pale. Pour compléter le décor, il n'en reste plus qu'une seule à habiller de ses pétales. Les travaux préparatoires à l'injection d'électricité sur le réseau avancent, la mise en production test pourrait se faire début

novembre pour la première machine, les autres suivront progressivement. La réception définitive d'une éolienne est conditionnée par un cycle de 300 heures de fonctionnement. Parallèlement la négociation de l'acquisition de l'éolienne citoyenne est en cours ... dossier certes

moins spectaculaire que la construction des éoliennes mais qui marquera les esprits de ceux qui ont travaillé à ce début d'existence de JURASCIC et de la SEM Energies Renouvelables Citoyenne. Du 23 au 29 novembre, ce sera la semaine de la Transition Énergétique. ■



Un jardin partagé en milieu rural

Samedi 17 juin, l'association « zone d'objets ordinaires » avait donné rendez-vous aux Amangeais au « Pré Fouchard ».

Une quinzaine de personnes sont venues participer à cette matinée de repiquage de plants, sur un terrain appartenant à la commune, les unes par curiosité, les autres pour apprendre à jardiner, pour apporter les plants, ou donner un coup de main.

Fabienne Trotte, la présidente, explique : « l'idée générale de l'association est de développer des projets culturels et citoyens. Nous avons commencé par chercher une commune qui serait intéressée par un premier projet de jardins partagés, Amange a tout de suite adhéré en mettant



concours culinaire autour de la courge

L'entretien du jardin partagé s'est fait tout naturellement au fur et à mesure par les uns et les autres : plantations et semis, arrosages et récoltes. Le jardin a été fructifère et devant la récolte de courges est née l'idée d'un repas partagé. A l'occasion de la semaine du goût, l'association "zone d'objets ordinaires", en partenariat avec l'école, a invité les habitants à participer à un concours culinaire sur le thème de la courge. Plusieurs groupes enfants et adultes ont cuisiné une courge, en entrée, plat ou dessert, et l'ont fait déguster le soir au cours d'un repas organisé dans les locaux de la MFR. Pour pimenter la manifestation, un jury formé d'habitants choisis nommait la meilleure recette !

En savoir + > zoo.coordination@gmail.com

à disposition un lieu. C'est une action qui est répandue dans les villes, mais qui peut être utile aussi en milieu rural, pour ceux qui ne possèdent pas de terrain, ou pour ceux qui n'osent pas se lancer dans cette activité. Le jardin est un bon moyen pour

tisser des liens, on y échange des savoir-faire, et il concerne toutes les générations ». Aucune règle n'a été établie pour son fonctionnement. Elles seront déterminées au fur et à mesure. Pour l'instant, tout est fondé sur la confiance entre les participants, et le respect de chacun. « Cette première action collective pourrait bien se poursuivre avec un projet de verger dans la même commune », poursuit Fabienne. « Elle pourrait aussi déboucher sur d'autres activités plus artistiques, comme une lecture de contes, ou des ateliers. Tout est possible ! » ■

Notez-le bien !

Samedi 2 Décembre, une journée de formation à la permaculture, ouverte à tous, sera animée par Martine Delhommeau Conseillère en agro écologie et permaculture.

Romain

Bio et local

c'est tout bon !



Romain Vigeard, commune rurale de 200 habitants à 25 km de Dole, est située tout au nord du Jura.

La municipalité apporte un soutien actif à l'installation de trois petites fermes bio : deux couples de maraîchers et un éleveur de porc et agneau. Nathalie Rude, maire de la commune, accueillait le 19 juillet un atelier collectif sur l'utilité sociale des activités agri-rurales en présence de plusieurs maraîchers bio du secteur : Guenièvre Rudolf, Frédéric Striby, Thomas Seguin et Johann Thery, éleveur. Participaient également Colette Pélissier et Claude Pinsard, Denis Lepicier et Annick Wambst membres du CIVAM le Serpolet, et Pascal Blain de Serre Vivante.

Quel avenir pour les petites exploitations ?

Le réseau CIVAM a engagé en 2016 une étude-action pour mieux comprendre le fonctionnement des exploitations qu'il accompagne. La première phase a consisté à analyser 10 fermes dans différentes régions de France en se référant à la notion de système d'activité, dont celle d'Adrien Gimbert et Guenièvre Rudolf, couple de jeunes maraîchers, installés depuis janvier 2015 à Romain. Après avoir bénéficié d'une période de test agricole de 6 mois avec Le Serpolet, ils ont trouvé grâce au soutien du réseau local à acquérir la ferme située en lisière du village (encore non habitable), un grand hangar et un peu plus de 3 ha de terrain.

Après deux ans d'existence

Pour Guenièvre « la première année est consacrée à l'achat du matériel, c'est seulement la deuxième année que l'on commence à faire rentrer de l'argent. Depuis l'installation, la ferme est équipée d'une serre à plants bâchée qui permet d'améliorer la production de plants. Nous assurons la commercialisation sur différents marchés locaux, entre autre le marché de producteurs de Dole et la CoopérActive paysanne ». Frédéric, l'autre maraîcher installé à Romain, commercialise des paniers via une AMAP qu'il a mis en place après avoir réuni les habitants intéressés dans un rayon de 2 km. Ensemble, ils ont développé de la vente directe des produits des deux fermes, mais aussi d'autres producteurs partenaires, dans un mini marché local tous les vendredis de 17 à 19 h à la ferme du Grand Potager.

Des pistes de commercialisation ?

La commercialisation reste une préoccupation. Parmi les pistes étudiées, la restauration collective semble une des plus intéressantes. Les conditions d'accès ont été évoquées par les producteurs et constat est fait qu'il manque sur le secteur une légumerie collective pour mieux répondre au cahier des charges de cette restauration. Celle de Lons opérationnelle depuis 2015 a largement fait ses preuves : la cuisine centrale dispose d'un équipement pour préparer 200 tonnes de légumes à l'année. Le réseau de maraîchers installés actuellement dans le nord Jura permet sans doute de répondre aux volumes importants demandés. Ils vont très rapidement se réunir entre eux pour parler des modalités d'un tel projet pour ensuite rencontrer les responsables de la "Grande Tablée", cuisine centrale à Dole.

Pourquoi pas un magasin paysan ...

Les quatre producteurs ont aussi échangé sur l'opportunité et la faisabilité de créer un magasin collectif. De l'immobilier adapté existe à Orchamps, commune voisine qui pourrait être intéressée par les produits locaux. Reste à régler le problème du coût et de la disponibilité de chacun. Guenièvre évoque également l'utilité d'un atelier de transformation pour valoriser les productions en cas de surplus : tomates, courgettes, courges, ...

De nombreuses retombées positives

A également été abordée l'utilité sociale de ces petites fermes. Ces activités apportent de l'emploi, dynamisent l'économie locale, favorisent les circuits courts en contribuant au maintien des populations, dont les personnes âgées, en améliorant l'offre alimentaire de proximité. Elles permettent de tisser du lien, de redonner de la vitalité aux villages. Elles ont aussi un impact positif sur le plan environnemental : moins de déchets car moins d'emballage et de pertes, impact positif sur le paysage, respect de l'environnement, qualité des terres, produits sains et redécouverte parfois de produits oubliés. Pour permettre à d'autres de s'installer, il est primordial de réfléchir à d'autres débouchés, la vente directe a semble-t-il atteint ses limites et si chacun garde son identité il est important de fédérer ensemble un gros projet, vital pour la pérennité de ces structures... ■



Le Saviez-vous ?
l'agriculture bio génère un volume d'emplois de +66 % par rapport à l'agriculture conventionnelle

il manque une légumerie ...

CIVAM, Késako ?

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires.

En savoir + > <http://www.civam.org>



En savoir +>
Le Serpolet
27 rue de la Sous-Préfecture
39100 DOLE
© 06 44 02 91 23
contact@leserpolet.org
www.leserpolet.org

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante
39 290 MENOTEY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr
Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>
ISSN 2112-8073 - Tirage : 5.500 exemplaires. imprimeur : ICO, Dijon
Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Christian LANGLADE, Armanage, Charly GAUDOT, Brans, Ludvine GIRARDIN, Oflanges, Laurent CHAMPION, Chevigny
Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...

Produire en qualité, et aussi en quantité !

Sortir du glyphosate c'est possible



■ Cédric Clément, maraîcher Bio à Augerans

Sur son blog, Cédric Clément montre comment il travaille sans produits chimiques mais avec des techniques nouvelles pour produire en qualité et aussi en quantité et mettre en place une ferme viable dans un terroir délicat.

Une quarantaine de variétés de légumes sont produits sur la ferme. Ces légumes sont vendus presque en totalité en vente directe sur les marchés mardi à Augerans 17h-19h et jeudi à Dole 16h30-19h et en AMAP.

Les parcelles cultivées en légumes (1,5 ha) en plein champ sont plantées sur les saisons printemps-été-automne. Pour ne pas laisser les sols nus en hiver, je sème des couverts végétaux - céréales ou légumineuses - qui font une rupture de famille botanique dans la rotation et aident ainsi à limiter le développement de maladies propres aux légumes. Le couvert végétal a aussi pour but de fixer les éléments disponibles, ce qui limite le lessivage. Par les racines, le couvert aide aussi à maintenir une bonne structure de sol et, en couvrant le sol, il empêche le développement des mauvaises herbes, qui sont étouffées.



Couvert de blé tendre le 29 mars

Au printemps, ce couvert doit être détruit et incorporé au sol au moins un mois avant la plantation de légumes pour qu'il n'y ait pas de repousse qui vienne gêner leur culture. Un premier passage d'un déchaumeur Actisol dont les ailettes soulèvent le sol, permet de



" Au lieu d'utiliser des pesticides sur une terre nue, on fait pousser des plantes qui vont protéger le sol et empêcher les mauvaises herbes de pousser ... "

déchausser le blé. Un second passage avec une fraise rotative permet ensuite d'incorporer le blé au sol et d'émietter la terre. Les plants de blé déchaumés se dessècheront en surface pour constituer un paillis. La terre est

bien émiettée.

Le blé en poussant a extrait l'eau du sol et accéléré ainsi le ressuage, augmentant les chances d'obtenir une bonne structure de sol. ■



Actisol attelé au tracteur Renault Carraro, modèle 1986 !

Techniques transposables au jardin

Les techniques employées par ce cultivateur bio sont transposables pour les jardins amateurs. Bien entendu, les moyens mécaniques ne seront pas les mêmes : la binette remplacera le déchaumeur et la griffe à 3 ou 4 dents fera le travail de l'Actisol et du tracteur. Il est bon, pour cultiver écologiquement de ne pas laisser le sol du jardin à découvert, d'une part et d'autre part éviter de retourner le sol. En bêchant ou en labourant, on enfouit la couche superficielle, la plus riche en matières organiques et donc en organismes vivants, ce qui est meurtrier pour eux. Il est recommandé d'aérer la terre, avec un outil à dents. Idéalement, mieux vaut travailler un sol sec ou sur un sol trop dur (argileux), après une petite pluie. Pour ne pas laisser le sol à découvert, on a la possibilité d'apporter de la matière organique.

Le paillage

Le paillage consiste à couvrir le sol d'un matériau, biodégradable de préférence afin de réduire la pousse des herbes spontanées et l'évaporation au niveau du sol. On utilise fréquemment des écorces de pin pour les jardins d'ornement. Pour les potagers le paillage peut être réalisé avec des feuilles mortes, de la paille, de l'herbe - foin ou tonte - ou du bois raméal fragmenté (BRF). Ils servent d'amendements, c'est-à-dire qu'ils modifient les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. Ils libèrent de l'azote et apportent du carbone.

Les engrais verts

Couvre-sol temporaires, ils évitent les mauvaises herbes, l'érosion et le lessivage des sols. Leur utilisation est une bonne technique pour occuper astucieusement les parcelles nues de votre potager pendant l'hiver. Si on les laisse à la surface une fois fauchées, ces plantes forment un excellent paillage. Vous pouvez aussi leur faire rejoindre le compost. Lorsqu'on les enfouit, leurs tiges aident l'eau à s'infiltrer dans la terre. En se décomposant elles enrichissent le sol en matière organique, produisant un engrais 100% naturel très performant qui ne nuit pas à l'environnement.

Vive les légumineuses !

Par leur capacité à fixer l'azote atmosphérique, elles font de parfaits engrais verts : trèfle violet, vesce, trèfle incarnat, féverole, lupin blanc... La moutarde, le sarrasin, la navette ou la phacélie servent aussi très bien d'engrais verts. Semez-les lorsque le sol est nu avant les premières gelées. Tondus au printemps, juste après la floraison mais surtout avant qu'elles ne montent en graines, enfouissez les partiellement dans le sol après 1 ou 2 jours de séchage, par un griffage léger. Vos légumes peuvent être mis en place dans ce sol, directement ou après quelques semaines.

■ Claude Jeanroch

En savoir +>

© 09 52 85 48 66
http://pommesdamour.
over-blog.com



tir du jeudi 8 juin 2017



tir du jeudi 15 juin 2017



tir du jeudi 22 juin 2017



tir du vendredi 7 juillet 2017



tir lundi 17 juillet 2017 (12h15)



tir du jeudi 20 juillet 2017 (12h10)



tir du mardi 8 août 2017 (10h50)



tir du jeudi 17 août 2017 (11h20)



tir mercredi 30 août 2017 (11h35)



tir du mardi 5 sept 2017 (15h05)



tir vendredi 22 sept 2017 (11h30)



QUELQUES AVANCÉES

... SI LE CARRIER NE RECULE PAS !

L'association "Sauvons le Massif de la Serre" a lutté pendant deux ans pour l'arrêt de l'exploitation ...

Tout au long de la procédure, les arguments de l'association SMS ont été présentés : mise en ligne d'une pétition, rencontres avec le Préfet du Jura, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), avec le Sous-Préfet de Dole ... A l'occasion de l'enquête publique, une contribution contenant des questions factuelles, précises et argumentées a été remise. Celles-ci sont cependant restées « lettre morte ». Ce manquement nous a conduits à envisager un recours, porté par Serre Vivante, au Tribunal Administratif.

Ce que nous n'avons pas obtenu

- **L'arrêt de l'exploitation** : les carrières de Moissey ont été autorisées par l'Arrêté Préfectoral 2017-19 (avril 2017) à exploiter l'eurite pour une période de 12 ans.
- **La révision du prix d'achat du granulat** : ce prix est fixé, hors Arrêté Préfectoral entre l'exploitant et la commune. Cette dernière a répondu négativement à notre demande de renégocier le prix et la redevance perçue reste donc bien inférieure aux prix pratiqués ailleurs, pour des matériaux de même type.

Les avancées :

- **Une réglementation de la circulation des camions** qui ne dépend plus de la construction d'une hypothétique déviation et qui « protège » les communes d'Amange et de Peintre. Cette réglementation est toutefois insuffisante puisqu'elle ne s'applique qu'à une minorité des camions (ceux de la Société Pernot circulant dans le sens « sortie de carrière »). Cette fragilité a

A la cueillette des champignons bientôt disparus

Samedi 21 octobre 2017 les membres de l'association Sauvons le Massif de la Serre étaient invités à se retrouver pour une "cueillette de champignons" ...

La promenade fut très agréable, le soleil se reflétait dans les feuilles, les rires des enfants couraient sur ces magnifiques chemins boisés, le côté ludique de rechercher dans les livres la variété des champignons dénichés et la joie de faire la cueillette de tous ces cadeaux (glands, feuilles, pommes de pin...) que nous offre "dame nature". Cette magnifique promenade sera la dernière sur ces parcelles forestières. Bientôt un trou béant peuplé d'engins dévoreurs de territoires et de rêves les remplacera. La promenade finie, nous avons dégusté l'omelette, agrémentée du fruit de notre cueillette. L'important était de passer un bon moment, ensoleillé, avec des personnes désireuses de voir le massif de la Serre rester intact !

conduit la commune d'Amange à interdire la circulation des camions (hors agricoles) de plus de 19 tonnes.

- **Un meilleur contrôle par les services de l'Etat de la production et de l'utilisation du granulat.**

- **Des horaires de travail réduits pour minimiser les nuisances** : 7h/12h et 13h30/18h (ou 20 h pour certaines activités), contre 7h/22h pour l'exploitation précédente.

- L'obligation pour le carrier de **prévenir les communes concernées des dates et heures des explosions** afin de minimiser les risques.

- **L'obligation de remise en état de la conduite d'eau** alimentant Offlanges dont l'application ne dépend plus de la commune d'Offlanges mais de l'Etat.

- Nous avons obtenus les relevés du géomètre expert. Ils indiquent une surexploitation de 194 621 tonnes, soit l'équivalent d'un manque à gagner pour la commune d'Offlanges d'environ 66 000 €. Pourquoi la commune ne réclame-t-elle pas ce qui lui serait due ?

L'inquiétude demeure

Si on peut se féliciter de ces avancées, nous restons inquiets car ces obligations légales n'ont d'effet que si elles

sont respectées par le carrier. Nous avons exprimé nos craintes à ce sujet. Il semble au vu d'un premier contrôle, réalisé en Juin 2017, que ces craintes étaient fondées. Dans son rapport d'inspection, la DREAL note en effet 6 non-conformités et 11 remarques. Les non-conformités concernent plusieurs points dont en particulier les obligations en matière de production et d'utilisation du granulat et une modification apportée dans l'exploitation concernant les explosifs qui n'aurait pas été déclarée en Préfecture. Au vu des résultats de l'inspection et des expériences passées, on peut s'interroger sur la volonté réelle du carrier à faire toute la transparence sur la production, l'utilisation du granulat et plus généralement à respecter l'ensemble des termes de l'Arrêté Préfectoral. Face à cette situation, nous resterons vigilants et continuerons à interpeller les services de l'Etat afin que l'Arrêté Préfectoral soit parfaitement respecté. Nous considérons en effet que la loi doit s'appliquer pour tous de la même façon, en particulier quand les irrégularités concernent les nuisances subies par les habitants et l'utilisation commerciale d'une richesse commune rare. ■

Pour plus d'information :
<http://sauvons-la-serre.e-monsite.com>

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...



CHANTIER PARTICIPATIF

Plantation d'une haie Champêtre

RDV à 9h30

CHEMIN MAUDRU, CHAMPVANS

Samedi 25 novembre

03 84 47 24 11-06 89 21 24 94 Willy

Jura Nature Environnement

Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre

Samedi 25 novembre

ASSEMBLEE GENERALE à 10h30

Salle Polyvalente à Chevigny

Renseignements : Daniel Dubrez, président.
d.dubrez@free.fr

www.lepanierdelaserre.com

Fruits et Légumes

100% Bio de saisons

7 rue du bois
39290 Brans
03 84 82 00 21

contact@lepanierdelaserre.com

Université Ouverte

Vendredi 24 novembre 2017, Salle communale de Menotey à 20h

- L'architecture funéraire en Franche-Comté au temps de la Renaissance Pascal BRUNET Historien de l'architecture, Besançon.
- Mercredi 13 décembre 2017 à 17h, Salle Edgar Faure, Mairie de Dole
- La perception de l'infanticide par la justice et la société au cours des siècles
- Mercredi 20 décembre 2017 à 17h, Salle Edgar Faure, Mairie de Dole
- Pourquoi la femme adultère fut-elle plus souvent méprisée et punie que l'homme adultère ? Brigitte ROCHELANDEI, docteur en histoire des mentalités, Besançon
- Mardi 27 février 2018 Salle Edgar Faure, Mairie de Dole de 18h à 20h
- Jardinez autrement : tour d'horizon des « nouvelles méthodes de jardinage » Benjamin BAUDIQUEZ, Jardinier botaniste, jardin botanique, Besançon.
- Mercredi 21 mars 2018 Salle Edgar Faure, Mairie de Dole de 18h à 20h
- Archéologie meulière dans la région doloise, des origines au Moyen-Âge Luc JACCOTTEY, Archéologue, INRAP Grand Est Sud, spécialiste du matériel de mouture.

<http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>

LES MIGRANTES

Dole samedi 25 novembre à 15h

Performance dessinée et musicale

La pièce retrace le parcours de femmes migrantes, qui ont dû quitter leurs pays pour se reconstruire ailleurs. Une plongée dans le récit de moments de vie émuivants et surprenants, témoignages recueillis dans un centre d'accueil en Suisse.

Entrée libre

FESTIVAL SOLIDARITÉS Lycée Pasteur Mt-Roland

Cours à Châtenois,
salle des fêtes, tous les lundis
de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15

Cours à Jouhe,
salle des Fêtes, tous les mardis
de 19h à 20h

"gymn qi-gong" Marie-Laure Mollet-Chamfrault
06 40 21 48 31

LES CONCERTS À LA MAISON

Réservez au 03 84 70 67 81

Léo 38, spectacle autour de Léo Ferré

Mercredi 6 décembre à 20h à Châtenois chez Bernadette et Claude Francioli

Construit par Monique Brun à partir d'entretiens donnés par l'artiste, ce spectacle fait se succéder les souvenirs d'enfance et des chansons interprétées a cappella. Il nous montre un Léo Ferré poète avant d'être un chanteur. Le climat d'intimité donne à chacun l'impression d'entendre un ami lui confier une suite de souvenirs doux amers.

Buffet partagé grâce aux contributions (salées ou sucrées /Boisson) apportées par les participants.

PAF: 11 € **www.oreille-en-fete.fr**

- Dimanche 19 novembre** : Pagny le Château 11km. Départ 13h15 saule pleureur du port de Dole ou 13h30 église de Tavaux-village avec Jean-Luc 03 84 71 49 08
- Samedi 2 décembre** : Assemblée Générale
- Mardi 12 décembre** Biarne-Rainans-Jouhe Le Mont Frit 9km, 63m de dénivellée Départ 13h15 saule pleureur du port de Dole avec J-Luc Daubigny 03 84 71 49 08
- Dimanche 17 décembre** : Le long du canal Dole-Rochefort environ 8km départ 13h30 place Grévy avec Annie et Bertrand Jaquet 03 84 82 12 64
- Mardi 9 janvier** : Orchamps-La-Barre 7,5km Départ 13h15 saule pleureur du port de Dole avec J-Luc Daubigny 03 84 71 49 08
- Dimanche 14 janvier** : Sentier du guépier à Etrepigny 10km 40m de dénivellée départ 13h15

en savoir +> www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr

RENDEZ-VOUS DU CRIC

Ballade dans le parc du château, musique et contes

Samedi 25 novembre à 17h

Salle des fêtes de Montmirey-La-Ville Venez déguisés Soupe et buvette. Participation libre

Dimanche 10 décembre
stage d'initiation au Qi Gong
Plus d'info : cric39@gmail.com

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 16 décembre
de 10h à 18h

A la Mauvaise Herbe
Epicerie Bio
Lampes
Céramiques
Bijoux
Sculptures
Créations textiles
Buvette

MONTMIREY LE CHÂTEAU

« L'Argent par la fenêtre »

Précarité énergétique : réfléchissons ensemble !

• Débat théâtral • 22 Novembre • 18h • Dole • Collège Mt-Roland, salle de la Rive

Quand se chauffer devient trop cher, comment faire ? Réfléchissons collectivement à des solutions concrètes. Moment convivial assuré ! Par la Cie Entrées de jeu. **Entrée gratuite**

Rens. : 03 70 58 40 10 / paysdolois39@gmail.com

Montagny (70), samedi 25 nov à 20h et dimanche 26 novembre à 14h30

L'AMAP de Montagny et la compagnie la carotte proposent

ADVENTICE - Nos mauvaises herbes

Créé à partir de la parole des agriculteurs du Jura, ce spectacle raconte leur travail, leur difficultés, leurs espoirs et désespoirs. L'agriculture dans le futur ? Une science fiction est née ...

Réservez : 03 84 32 24 08 contact@lacarotte.org
participation : 12€

Serre Vivante

France Nature Environnement
fne.asso.fr

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTÉY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2018

Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique @

Téléphone